

BLR MAGAZINE

JUIN 2023



BOIS-LE-ROI
AU QUOTIDIEN
#15



30
ANS

DU JUMELAGE
BOIS-LE-ROI
LANGENARGEN



Photo de couverture : Les 30 ans du jumelage Bois-le-Roi Langenargen

BLR MAGAZINE

Juin 2023 - Numéro 15

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

David Dintilhac

COMITÉ DE RÉDACTION

Nathalie Vinot (rédactrice en chef), M. Moussours, O. Hlavac, D. De Oliveira, Christel Jaehrling et service communication

CONCEPTION/RÉALISATION

AvantMidi

PHOTOGRAPHIES

Service communication, associations

MAIRIE

4, avenue Paul Doumer - 77590 Bois-le-Roi
01 60 59 18 00 - www.ville-boisleroi.fr

Sommaire

4

BLR ACTU

- Vœux du Maire, conférences seniors et ONF
- Expo Francesca Booth, initiation amphibiens, Regard sur le monde, rencontre jeunes parents
- Loto Colombe des Aidants, ateliers bien-être, fête de la tulipe
- Thé dansant, concert pour l'Ukraine, commémorations
- Journée des mobilités, tournoi des paroles, dons du sang
- Réunion publique

10

BLR BIB

Animations hiver/printemps

11

BLR ASSO

- Agapes, Barbacot, Jardins de la Découverte, Paroles d'enfants
- Dessine-moi un mouton, Tacots Bacots, USB, Vò Son Long
- Union Sportive de Bois-le-Roi, Badminton, Tennis, Danse, Rando

14

BLR AGENDA

- Bois-le-Roi
- Chartrettes

16

BLR BIODIVERSITÉ

- Poissons
- Pelotes, nouveau site ABC
- Trame verte et bleue

20

BLR SOLIDAIRE

Loi SRU, point d'info



4



5



6



8



11



31

22

BLR DOSSIER

Accueillir la petite enfance dans un environnement naturel

24

BLR ENFANCE

- 1 000 Pattes, carnaval, passerelle BBA/ALSH, Pâques
- Vacances de printemps à l'ALSH, séjour été, cafés des parents

26

BLR RECYCLAGE

Compostage, recyclage, Trier ne suffit plus

27

BLR CCAS

- Formulaire dispositifs
- Ceka Services, Orée du Bois, plan local alerte et urgence

30

BLR PRÉVENTION

- Cyberharcèlement
- Contrôle de cycles, clignotants, JPSJ

32

BLR MOBILITÉS

Travaux avenue Foch

34

BLR EN BREF

35

BLR LES PROS

Installations

36

BLR SANTÉ

La diversification alimentaire

38

BLR BIEN-ÊTRE

Les étirements

39

BLR HISTOIRE

L'affaire Dreyfus à Bois-le-Roi

40

BLR LECTURE

42

BLR TRIBUNES LIBRES

43

BLR ÉTAT CIVIL

2 850 exemplaires imprimés sur papier 100 % recyclé (Cocoon Silk 115 g) par Perigraphic
Dépôt légal à parution



Éditorial

La population de Bois-le-Roi s'accroît régulièrement, c'est un fait. Cet accroissement est dû au cadre exceptionnel qu'offre la commune à ses habitants anciens et nouveaux, qui y trouvent un écrin de nature, une vie sociale et associative, à deux pas de Fontainebleau et à 35 minutes de Paris grâce au train.

Un objectif clair

Le mandat que nous ont confié les Bacot•te•s nous impose de trouver des solutions qui nous permettront de mieux protéger Bois-le-Roi, son environnement et le cadre de vie de ses habitant•e•s :

- protéger la place de la nature et favoriser la biodiversité au sein de la commune ;
- intégrer des objectifs de mutualisation en favorisant le développement des équipements collectifs ;
- répondre à nos obligations réglementaires et morales en favorisant le logement abordable et social à Bois-le-Roi.

En première ligne pour protéger le cadre de vie des habitants

Nous avons commencé à initier des mesures de protection inscrites dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2020 avec l'ajout de plus de 24 hectares de parcs et jardins remarquables, la protection de plus de 50 bâtiments remarquables et l'inscription d'une continuité de services et commerces aux abords de la gare.

Nous avons poursuivi ce travail en préparation de la mise en place du prochain Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Depuis trois ans, en partenariat avec Seine-et-Marne environnement, nous collectons des informations sur la faune et la flore présentes sur le territoire communal pour permettre de formaliser un **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)**, une démarche à laquelle nous avons associé de nombreux intervenants institutionnels et locaux.

C'est notamment sur les résultats de l'ABC que nous nous appuyons aujourd'hui pour formaliser les continuités écologiques à l'échelle de la commune. Ce projet de trame verte et bleue, présenté et discuté au sein du groupe de travail développement durable, vous est présenté dans les pages 18 et 19 de ce magazine. Il servira de base pour formaliser les règles de protection que nous souhaitons intégrer dans le prochain PLUi.

En première ligne pour réenchanter le logement solidaire que nous impose la loi

Favoriser la création de logements sociaux, c'est une obligation légale qui s'impose avec l'application de la loi Solidarité et Renouveau Urbain (SRU) ; nous voulons qu'elle soit une opportunité pour répondre aux demandes des habitant•e•s de la commune, en 2022 le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a reçu au total plus de 700 demandes de logements sociaux, dont plus de 50 demandes de résidents de la commune.

Une démarche longue et complexe qui mobilise les élus et services de l'urbanisme et du CCAS pour :

- mobiliser le logement vacant : en nous basant sur les données du Cerema et sur une étude de terrain, nous avons identifié 25 logements. Il nous faudra maintenant engager les contacts avec leurs propriétaires ;
- étudier la création de logements intergénérationnels, avec une association portant de fortes ambitions sociales et environnementales ;
- favoriser le déploiement d'un projet médico-social entrant dans les critères SRU ;
- valoriser les ressources municipales, en partenariat avec un bailleur social pour la création de deux logements sur un bâtiment existant ;
- poursuivre la réflexion engagée en 2021 sur la réserve foncière de la FOCEL.

En première ligne pour Bois-le-Roi

En restant toujours des amoureux de notre belle commune, curieux des nombreux talents de ses habitants et en soutien des belles initiatives que nous offrent les Bacot•te•s et dont témoignent les pages de votre magazine !

David Dintilhac
Maire de Bois-le-Roi



Vœux du Maire 2023

SAMEDI 14 JANVIER, GYMNASSE LANGENARGEN

Après deux années de vœux en distanciel, c'était le grand retour de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire au gymnase Langenargen à laquelle de nombreux Bacots sont venus assister. Entouré des membres du conseil municipal, M. le Maire est revenu sur les différents événements qui ont marqué la vie de la commune tout au long de l'année 2022 et a annoncé les lignes directrices à venir avec les grands projets de l'année 2023. M. le Maire a ensuite laissé le micro à M. Gouhoury, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, M. Parigi, Président du Conseil

départemental de Seine-et-Marne, M^{me} Mélot, Sénatrice de Seine-et-Marne et M. Valletoux, Député de Seine-et-Marne. Tous ont expliqué les différentes actions mises en place par leurs institutions. Les associations ont participé au succès de cette cérémonie : le groupe de cuivres du Trait d'Union a ouvert la soirée sur un air musical et Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine a présenté le court métrage *L'USB à l'honneur*. À cette occasion, M. Teil, M. et M^{me} Jalenques se sont tous les trois vus remettre par M. le Maire, M. Fontanes et M. Bordereaux la médaille de la commune pour leur investissement dans l'Union Sportive de Bois-le-Roi. Cette soirée, placée sous le signe de la convivialité, s'est terminée autour d'un cocktail offert par la mairie. Lien vers le court métrage sur la chaîne YouTube de la commune <https://www.youtube.com/watch?v=naB1p58sgEg&t=8s>

Conférence seniors

**VENDREDI 27 JANVIER 10 H,
SALLE DES MARIAGES**

Dans la cadre de ses missions de prévention, le CCAS de Bois-le-Roi a organisé une conférence *Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !* Présentée par le commissariat de police de Fontainebleau et la police municipale, elle avait pour objectif d'informer les seniors sur les dangers d'internet et des fraudes à la fausse qualité. Grâce au dynamisme et à la qualité de la présentation, c'était l'occasion de dédramatiser certaines situations. Pour rappel, un dispositif d'aide financière pour l'achat d'une alarme est proposé par le CCAS, sous condition d'éligibilité au **01 60 59 18 19**.

Conférence ONF

**VENDREDI 27 JANVIER 20 H,
SALLE DES MARIAGES**

Cette conférence, organisée par la mairie, a attiré un public nombreux et particulièrement attentif. Après la projection d'un petit film réalisé par l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau, M. Nicolas Laurent, responsable de l'Unité Territoriale de Fontainebleau de l'ONF, M^{me} Sophie David, Cheffe de projet Concertation-Chartes Forêt d'Exception et M. Grégory Fassy, agent patrimonial du secteur de Bois-le-Roi, ont rappelé l'histoire de la forêt de Fontainebleau, puis ont expliqué leur rôle, leurs missions et les problématiques auxquelles ils sont confrontés aujourd'hui pour terminer leur exposé par les défis de demain. Un beau moment de réflexion et des échanges très intéressants avec le public.





Yves Fontanes, adjoint à la culture, et Francesca Booth, l'artiste

Exposition « Entre nature et culture » de Francesca Booth

DU 1^{ER} FÉVRIER AU 31 MARS

Pendant plus de 2 mois, une très belle exposition d'une vingtaine d'œuvres (encre, aquarelles ou pigments naturels), dessinées par une artiste bacotte, était à découvrir hors les murs lors d'une déambulation dans les rues de la commune.



Initiation aux amphibiens

SAMEDI 24 FÉVRIER, SALLE DES MARIAGES

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, l'animation nature affichait complet avec plus de 20 participants venus s'informer dans un premier temps en salle sur des généralités à leur sujet et notamment le cycle biologique particulier de nos amis les amphibiens. Dans un second temps, ils sont allés observer dans la pénombre la migration des crapauds communs du bois des Viarons vers la source du parc de la mairie.

Ciné-conférence Regard sur le monde

VENDREDI 10 MARS, SALLE DES MARIAGES



Cette animation, *Himalaya méconnu, entre Bhoutan et Myanmar*, a fait salle comble. Elle nous était proposée par Alain Wodey qui a su captiver son auditoire en lui partageant sa passion pour des moments de vie avec des populations tribales et une nature grandiose, sauvage et encore préservée.



Rencontre jeunes parents

SAMEDI 11 MARS, SALLE DES MARIAGES

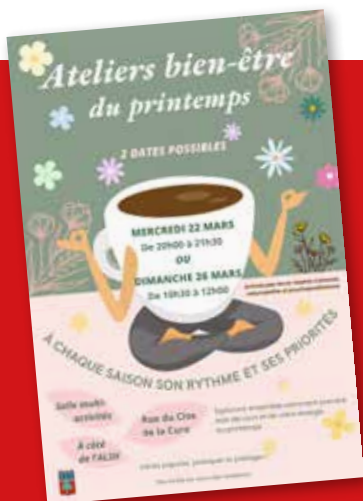
Une matinée toujours agréable partagée avec les jeunes parents et leur nouveau-nés autour d'un petit-déjeuner afin de présenter les services que Bois-le-Roi offre en matière de petite enfance.

Loto au profit de **La Colombe des Aidants**

DIMANCHE 12 MARS, PRÉAU MÉTRA



Vous étiez plus d'une centaine de personnes au rendez-vous du loto du CCAS au profit de l'association *La Colombe des Aidants* afin de récolter près de 1 200 € grâce à la vente de cartons et à la buvette. Cet après-midi fut également l'occasion de présenter l'association héricéenne qui vient en soutien aux personnes s'occupant au quotidien d'un proche malade ou handicapé. De nombreux lots étaient en jeu et chacun a pu repartir avec un petit quelque chose. Félicitation au Bacot ayant gagné le gros lot, un magnifique vélo électrique ! Si vous souhaitez avoir des informations sur les dispositifs d'accompagnement des aidants, vous pouvez contacter le CCAS de Bois-le-Roi ou directement l'association au 06 75 20 91 28



Ateliers bien-être du printemps

**MERCREDI 22
ET DIMANCHE 26 MARS,
SALLE MULTI-ACTIVITÉS**

Anne-Sophie Camurat a échangé sur les pratiques vertueuses à adopter en cette saison avec les Bacots curieux venus chercher des clés pratiques. Le foie n'a désormais plus de secret pour les participants à ces ateliers alliant pratique, théorie et partages d'expérience. Anne-Sophie vous reçoit pour des consultations de naturopathie à Bois-le-Roi et vous aurez la joie de la retrouver pour des cours de yoga hebdomadaires à la rentrée !

Fête de la tulipe

JEUDI 20 AVRIL, PARC DE LA MAIRIE

Pour les Hollandais, avoir la belle vie se dit vivre comme Dieu en France ! C'est la phrase que l'on retiendra car c'est celle qui résume le mieux cette

journée riche en découverte, placée sous le soleil de Bois-le-Roi qui ce jour-là avait un parfum de Hollande (Pays-Bas). En effet lors de cette journée s'est tenu un salon, réservé aux professionnels du paysage et élus, ayant pour thème les nouvelles variétés de tulipes en collaboration avec Verver Export. Ainsi les nombreux visiteurs venus d'un peu partout en Île-de-France et même au-delà (Normandie, Centre, etc.) ont également pu découvrir d'autres professionnels présents (semenciers de gazon, de prairie fleurie, concepteurs de pièges pour les nuisibles, robots de traçage et bien d'autres). Notre commune a été fière de partager cette journée avec ces 200 visiteurs et a ainsi pu démontrer le savoir-faire de ses services techniques afin d'émerveiller les yeux de chacun et laisser un souvenir impérissable à tous. Durant cette journée M. le Maire a également eu le plaisir de baptiser un mélange de tulipes portant le nom de notre magnifique commune (mélange Bois-le-Roi). N'oubliez pas de venir admirer les 5 tableaux de Bois-le-Roi exposés à cette occasion dans le parc et qui vont y rester...





Thé dansant

SAMEDI 29 AVRIL, PRÉAU MÉTRA

Dans le cadre de son rôle d'animation auprès des seniors, le CCAS organisait son 2^e thé dansant sur le thème des Caraïbes. Tout l'après-midi, l'ambiance tropicale mettait à l'honneur de délicieux cocktails de fruits, de belles coupes d'ananas frais, le tout sur des airs de Kassav ou de Zouk Machine.

Concert pour l'Ukraine Gérard Chambre chante Brel

SAMEDI 13 MAI, PRÉAU MÉTRA

Accompagné de la pianiste Évelyne Thumont, l'artiste bacot est revenu sur le répertoire de Jacques Brel et autres chanteurs français pour le plus grand plaisir des spectateurs venus nombreux entendre l'artiste mélomane. Cette soirée, placée sous le signe de la solidarité, a permis de recueillir 1 125 € au profit de l'association solidarité Ukraine (Fondation de France).



Commémorations



Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc du **19 mars au monument aux morts.**

78^e anniversaire de la victoire du **8 mai 1945, monument aux morts.**



Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. La cérémonie du **30 avril** a eu lieu **place Platet** en présence de membres de la famille de Jeanne Platet qui ont apporté un émouvant témoignage sur sa vie.





Journée des mobilités

SAMEDI 13 MAI, RUE DU CLOS DE LA CURE

Cet après-midi a été l'occasion de célébrer une décennie de *La rue des enfants* !

Petits et grands ont participé aux animations proposées par de nombreux acteurs du monde associatif, des artistes locaux ainsi que par les services municipaux. Ils ont aussi pu échanger sur les valeurs des circulations actives avec des partenaires institutionnels.

Merci à tous les visiteurs et intervenants et particulièrement au

Barbacot, Café Asso ; à Jean-Luc Bergé ; à La vie à vélo de Bois-le-Roi ; au Repair Café d'Avon ; aux Jardins de la Découverte ; à l'Odysée de la Découverte ; à la Charlek et au duo hommage à Les Paul et Mary Ford, formé par Victor et Mélissa ; aux Bacottes au fil du temps ; à Benoit Champy ; aux parents des 3 écoles FCPE-P3E ; à la police municipale et aux agents de l'ALSH ; aux équipes de la Macif, de SNCF Voyageurs et de la Préfecture de Seine-et-Marne sans oublier Danièle Lassaïgne et Vanessa Cordier-Parker à l'initiative de *La rue des enfants* il y a plus de 10 ans... Et un grand merci aux agents qui ont activement participé à l'organisation en amont et le jour J !

Le tournoi des paroles

LUNDI 15 MAI, CLOS SAINT-PÈRE



Proposée par l'association Les Jardins de la Découverte, en partenariat avec le CCAS, cette animation musicale et conviviale avait pour but de se remuer les méninges tout en s'amusant. Sur le principe de la célèbre émission de Nagui, les participants étaient invités à retrouver les paroles des chansons et pourquoi pas, les chanter ensemble.

Dons du sang

Les 2 dernières collectes qui ont eu lieu au préau Métra le **2 mars** et à la salle Marcel Paul le **23 mai** ont été moins suivies que d'habitude mais nous avons toujours besoin de vous, ne relâchons pas notre engagement, la participation de tous est primordiale ! Vous pouvez sauver des vies en donnant 1 heure de votre temps...



Réunion publique

JEUDI 25 MAI, PRÉAU MÉTRA

La réunion publique a suscité l'intérêt des Bacot-te-s, vous étiez plus de 200 personnes à y assister. Le Maire a exposé un tour d'horizon sur les dossiers en cours.



Programme local de l'habitat (PLH)

Dans le cadre du PLH, l'agglomération prévoit d'engager une enveloppe de 3 millions d'euros sur six ans pour accompagner les communes dans leurs actions en faveur de l'amélioration de l'habitat (rénovation énergétique, mobilisation des logements vacants, accompagnement du parcours résidentiel, etc.)

Carte annexée au PLH présenté lors du conseil d'agglomération du 20 avril 2023



Demande de modification de la carte du PLH portée par la majorité municipale



C'est un projet utile et ambitieux qui bénéficiera à nos habitants et à la commune.

Nous avons aussi pu faire un point sur la carte annexée au PLH et sur les modifications exigées par le Maire et la majorité municipale auprès de l'agglomération et notamment la suppression des zones incompatibles avec les orientations défendues par l'équipe municipale. Ces points seront discutés en commission générale puis en conseil municipal.

Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)

La loi SRU s'impose sur la commune de Bois-le-Roi depuis le 1^{er} janvier 2021.

Le Préfet vient de signifier à la commune un objectif de réalisation de 86 logements locatifs sociaux, pour la première période triennale 2023-2025 (voir pages 20, 21 de ce BLR Magazine #15).

Présentation des actions en cours :

- transformation d'une maison appartenant à la commune pour créer 2 logements sociaux ;
- mobilisation du logement vacant, 25 logements identifiés sur la base du fichier LOVAC et d'une enquête de terrain ;
- accompagnement d'un projet médico-social et d'une résidence intergénérationnelle.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Ce fut également l'occasion d'informer sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUi. Celui-ci fixe les grandes orientations du territoire et sera débattu en juin devant le conseil municipal. La prochaine réunion publique participative du PLUi a également été annoncée : elle aura lieu le 6 juin prochain.

La présentation de ces dossiers a été suivie d'un large et nécessaire temps d'échange qui a permis l'expression de tous les participants, représentants des oppositions municipales, associations locales et habitants.

Merci à tous les participants dont les témoignages et interrogations nourriront la réflexion des élus du conseil municipal. Merci à tous ceux qui ont permis la bonne tenue de ce temps de dialogue en refusant le jeu des quelques personnes venues dans un esprit de provocation.

Retrouvez un condensé des éléments présentés lors de cette réunion publique sur <https://youtu.be/RDVojE-WPcU>



Les doudous lecteurs

Un **mercredi par mois** les petits de 4 mois à 3 ans viennent écouter les histoires de Carole et Caroline et **en mai**, la bib et le BBA leur ont proposé une lecture théâtralisée animée par contes et chants, *la soupe aux cailloux*. Enfants, parents et grands-parents étaient nombreux au rendez-vous pour déguster avec les oreilles cette délicieuse lecture.

Les petits lecteurs de maternelle

Samedi 11 février, pour la 1^{re} séance de l'année, l'amour et les amoureux avaient envahi la bibliothèque et **samedi 8 avril**, pour la 2^e séance, il était question de grenouilles. Une dizaine d'enfants s'était regroupée auprès d'Amandine et Nina pour écouter leurs histoires.



L'heure du conte

Samedi 18 février, réunis autour d'Amandine et Nina, les enfants se sont retrouvés à la bibliothèque pour écouter des *Histoires au coin du feu*, de neige et d'hiver.

Samedi 2 avril, sur le thème *Il était une fois... un jardin*, ce furent des histoires de jardin et de printemps. Amandine a même reçu l'aide de Joanie, jeune lectrice débutante, pour emmener tous les enfants dans l'album *La fête du printemps*.

La nature et nous, spectacle de contes



Parents et enfants avaient rendez-vous en cet après-midi du **samedi 1^{er} avril**, dans la salle des mariages de la mairie pour écouter la conteuse Geneviève Dumant. Des contes sur la nature, les oiseaux, l'entraide ont ravi les oreilles des spectateurs en ce début de printemps.

Soirée jeux en famille

Vendredi 21 avril, toutes les personnes présentes se sont amusées en famille et entre amis autour des jeux proposés par la bibliothèque à la salle multi-activités.

Rendez-vous le 21 octobre 2023 pour une nouvelle soirée jeux !



Huiles essentielles, les clés pour comprendre

Cet atelier du **vendredi**

31 mars a été animé par Véronique

Gesqua, enseignante de spécialité sciences du vivant, spécialisée en aromathérapie holistique.

Ce fut un moment d'échanges et de partage et les participants en sont repartis avec des clés pour comprendre la réalisation et l'utilisation des huiles essentielles.



Le cercle de lecture des amateurs de livres



Ses membres se sont réunis en **février et mai** afin d'échanger sur leurs lectures avec enthousiasme. Merci encore pour leur implication, grâce à eux des critiques littéraires que vous pouvez retrouver sur le site vous sont proposées régulièrement et permettent de mettre en avant des auteurs encore inconnus à la bibliothèque.



Atelier d'écriture

L'atelier du **11 février** a rencontré un grand succès auprès d'un public amoureux des mots. Ceux-ci se croisent et fument dans un climat de bienveillance et de bonne humeur !



**LES JARDINS
DE LA DÉCOUVERTE**



**Les loisirs créatifs
intelligents**

Arcimboldo, et ses têtes composées à partir de végétaux, a inspiré nos jeunes créateurs ! Les bonhommes-légumes rivalisent avec les tartines-sourire... Rien ne se perd, sous les doigts des apprentis-cuisiniers, les légumes se transforment en soupe et les fruits en crumble, et hop ! Le repas est prêt !

À chaque période de vacances scolaires, Les Jardins de la Découverte proposent des loisirs créatifs de qualité, originaux et novateurs, pour des groupes restreints d'enfants, à partir de 3 ans et jusque 6, 10 ou 14 ans, suivant les stages.

**# créativité # apprentissage # sourires
initiation # découverte # dégustation #**

**Pour être informés les premiers,
inscrivez-vous à notre liste de diffusion
jardinsdeladecouverte@gmail.com
ou 06 50 25 95 79**

LES AGAPES



Une AMAP à Bois-le-Roi/Chartrettes

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, elle met en lien un producteur local et des consommateurs autour d'un projet d'agriculture biologique. Tous les jeudis soir a lieu la distribution des paniers organisée par les Amapiens, qui s'engagent aussi à participer occasionnellement au travail des champs.

Les Agapes rassemblent de nombreux producteurs proposant des légumes

(Macherin), des œufs et poulets (La Tombe), du pain, du fromage de chèvre, des pommes et conserves (Samois), du miel et ses dérivés, des agrumes, des noix et leurs dérivés, etc. Après la pause hivernale, la récolte a repris le **13 avril**. Il reste des places disponibles et il est désormais possible de commander des paniers hors contrat annuel !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à joindre Claire au 06 50 56 95 81.

LE BARBACOT



Le Barbacot a soufflé ses 2 bougies !

Le Barbacot a fêté son 2^e anniversaire en grande pompe au préau Métra, dans une ambiance tzigane. Vous étiez plus de 200 convives à venir profiter de :

Les Pucks (atelier cirque) ; les Bacottes au fil du temps (fleurs en papier), les nombreux jeux de société, Valentin (tirage de cartes), Alexandra (lignes de la main)... Les Petites Bohèmes et Simon Mayas ont enchanté nos oreilles, Sarah et sa playlist nous ont permis de nous trémousser. Nous nous sommes régalés avec le pad thaï de BigBob, les crêpes d'Astrid, la bière de La brasserie des grottes, le mojito sans alcool et les sucreries du Barbacot... Bref, l'après-midi et la soirée ont été un vrai succès. Les bénévoles se sont surpassés, merci encore !

Pour cet été, nous vous concoctons un programme créatif, festif et convivial avec une buvette estivale. Suivez-nous, adhérez, passez-nous voir !

www.lebarbacot.fr, www.facebook.com/lebarbacot, www.instagram.com/lebarbacot

PAROLE D'ENFANTS



Avec l'association Parole d'enfants, nous nous réunissons chaque lundi et jeudi à l'accueil de loisirs et ponctuellement au stade Langenargen avec les enfants et leurs assistantes maternelles afin de partager des moments ludiques et pédagogiques. Ainsi, autour d'ateliers ponctuels de musique, de yoga et de bébé gym, les enfants découvrent leurs sens. À l'ALSH, 2 fois par semaine, nous partageons des moments de jeux et les enfants peuvent participer à des activités manuelles pour préparer notamment les événements marquants de l'année (Noël, Pâques, Halloween...). Cette association a également pour but de les familiariser avec la collectivité.



LES TACOTS BACOTS



L'association de voitures anciennes Les Tacots Bacots se définit comme un « musée roulant » représentant le patrimoine automobile du siècle dernier.

C'est à ce titre, que les organisateurs du salon Auto Moto Sport & Collection de Dammarie-lès-Lys nous ont invités pour exposer quelques-uns de nos véhicules à l'espace Pierre Bachelet. Près de dix mille visiteurs se sont déplacés les **11 et 12 février** derniers comme le relate l'article de presse ci-joint (La Vie de l'Auto du 2 mars 2023). Nous remercions les nombreux Bacots qui nous ont fait le plaisir de venir nous rencontrer sur notre stand dont la mise en scène avait un air de vacances.



Michel Saussol, président des Tacots Bacots <https://lestacotsbacots.blogspot.com/>

DESSINE-MOI UN MOUTON



Après 35 années passées auprès des tout-petits, l'équipe pluridisciplinaire de la crèche Dessine-moi un mouton partage avec son *Petit lexique pour voyager dans l'univers de la petite enfance* son expérience de terrain et sa passion pour le travail particulier qu'est l'accompagnement des petits.

Plus qu'un simple lexique, c'est une réflexion sur ces pratiques et une mise en mots des émotions de ceux qui travaillent auprès des tout-petits. Il offre des clés pour faciliter le quotidien des enfants et adultes au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants. « À travers ces mots, avec un humour délicieux et une grande bienveillance, ils entrouvrent pour nous le monde des tout-petits, nous permettant de mieux comprendre la richesse de leur univers ».

01 60 69 11 95, molnar.linda@gmail.com

USB



Le **7 janvier** s'est tenue l'AG de l'USB au préau Métra. La Présidente, Colette Jalenques, a présenté le bureau exécutif dont les membres ont tous été élus ou réélus en 2022, une équipe dynamique avec de belles perspectives. Les présidents des 12 sections sportives, ou leurs représentants, ont exposé de façon concrète et vivante leurs meilleurs moments, leurs résultats sportifs et leurs projets avec l'engagement et la vigueur de ceux qui font vivre l'association au quotidien. Quelle fierté pour l'USB de voir ses couleurs

rayonner au-delà de notre commune, au niveau régional, national et international. Monsieur le Maire, David Dintilhac, et son délégué aux sports, Damien Bordereaux, étaient présents et ont salué le dynamisme de l'association, remercié l'ensemble des sections et ont fait part de l'avancement du schéma directeur des installations sportives. Un pot de l'amitié a clôturé ce moment de partage.

VÕ SƠN LONG BOIS-LE-ROI



La section Võ Sơn Long Bois-le-Roi a participé en **janvier** à la fête du Têt (nouvel an Vietnamien) organisée par l'Union Générale des Vietnamiens de France à Nogent-sur-Marne. Parmi de nombreux artistes, dont une troupe professionnelle venue du Vietnam, les Bacots ont eu le plaisir de fouler la belle scène du Pavillon Baltard et de présenter 2 séries de démonstrations de leur art du combat devant plus de 3 000 spectateurs et en présence de l'Ambassadeur

du Vietnam. L'école Võ Sơn Long s'est également illustrée en ouvrant cette journée de festivités par la danse de la licorne, une danse rituelle importante dans la tradition sino-vietnamienne et qui requiert de solides compétences techniques et artistiques. L'animal mythique a ainsi apporté bonheur, santé et prospérité à toute la salle pour cette année du Chat 2023. Une belle expérience pour les participants bacots qui se renouvellera certainement l'année prochaine !





USB



Soirée des bénévoles

Samedi 4 février, une soirée a été organisée afin de remercier tous les bénévoles de l'USB, membres des bureaux, encadrants et autres toujours prêts à aider lors d'évènements, de compétitions... Une belle soirée conviviale qui a permis de découvrir le Tir à l'Arc avec l'aide de Gilles Pochelu et Yvette Klein. Tous les plats proposés ont été commandés chez les commerçants bacots : Thomas Briandet des Pieds sous la Table, Maison Bouttier, Les Délices de Bois-le-Roi et la boulangerie Bisson. Cette soirée a remporté un vif succès et a permis à chacun de faire plus ample connaissance. Les invités ont été ravis de partager ce moment. Ces échanges sont tellement importants pour la cohésion de l'association, à renouveler !

USB BADMINTON



Green Bad

Nous nous sommes lancé un défi cette année : être le plus éco-responsables possible ! Pour cela, nous avons investi dans des cartons de récupération de volants usagés, destinés initialement à la poubelle, qui vont désormais être broyés, mélangés à une résine et utilisés pour fabriquer des meubles. Concernant notre tournoi qui s'est déroulé les **15 et 16 avril**, nous avons fait le choix d'utiliser des ardoises pour éviter l'utilisation de papier. Nous avons également prévu des poubelles de tri, écocups, restauration maison, thé et café bio, etc. La navette a été réservée pour faire le plus de covoiturage possible.

Objectif 2023 : obtenir la 1^{re} étoile Ecobad !



USB TENNIS



Revoilà les beaux jours et l'envie de jouer au tennis en plein air, en famille, en loisirs et en compétition.

D'avril à fin juin, nos équipes jeunes, seniors Dames et Messieurs défendent les couleurs de Bois-le-Roi. **Samedi 27 mai** une sortie à Roland Garros a eu lieu. **Samedi 10 juin** de 14h30 à 16h30, une animation shortennis pour toute la famille pour tous niveaux, tous âges, jeunes du club avec un(e) camarade, parents, loisir ou compétition sur un mini-terrain avec une balle mousse. Plateau initiation tournoi pour les plus aguerris. Prêt de matériel. **Mai et juin**, pour tous les jeunes de l'école de tennis, petits matches amicaux en dehors des heures de cours, terrain et balles adaptés à l'âge et au niveau. **Du 24 mai au 24 juin**, tournoi open 11/18 ans. Stages d'été 5/18 ans.

Toutes les infos + tarifs Printemps-été sur le site du club. 06 63 19 85 58.

USB DANSE



Le spectacle de Danse Modern'Jazz aura lieu à l'Escale à Melun **samedi 8 juillet** à 20h, sur le thème *Danse ? Danse !* Venez nombreux y assister et soutenir la section qui compte cette année près de 130 adhérents dont 5 garçons.



USB RANDO POUR TOUS



Passage par Bois-le-Roi du Tour de la Seine-et-Marne à pied

Samedi 24 juin, Bois-le-Roi accueillera au stade Langenargen l'arrivée de la 38^e étape du Tour en provenance de Melun. **Dimanche 25 juin**, la 3^e étape repartira pour Samoison-sur-Seine par un parcours d'abord forestier qui vous mènera au Cassepot, à la Tour Denecourt puis sur les bords de Seine à Samoison avant de rejoindre la salle des fêtes, avenue de la Libération.

Ces deux étapes sont ouvertes au public et font chacune 16 km.

Toutes les informations précises sont disponibles sur les sites du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre :
<https://www.randonnee-77.com/tour-de-seine-et-marne/>
et de l'USB Rando Pour Tous :
<https://www.randopourtous-boisleroi.org/>



1^{re} étape du Tour dans le parc du Château de Fontainebleau



Groupe USB Rando Pour Tous samedi 4 mars

JUIN

VENDREDI 16

Fête de la musique



De 18 h 45 à minuit, sites Métra et Cité

DIMANCHE 18

Concert symphonique du COGE

15 h, parc de la mairie

SAMEDI 24

Bois-le-Roi fête l'olympisme



De 9 h à 18 h, complexe Langenargen

VENDREDI 30

Soirée jeunes, Escape game et pizzas

20 h, Clos Saint-Père

JUILLET

SAMEDI 1^{ER}

Kermesse des 3 écoles

De 10 h à 13 h, Clos Saint-Père

VENDREDI 7

**Cinéma sous les étoiles
West Side Story (2021)**



22 h 30, parc de la mairie

JEUDI 13

Feu d'artifice



22 h 45, Île de Loisirs

AOÛT

VENDREDI 25

Concert du groupe Pick-up

20 h 30, parc de la mairie



SAMEDI 26, DIMANCHE 27

Théâtre de verdure

Parc de la mairie, programme à venir

Pensez à consulter régulièrement le site de la commune ville-boisleroi.fr pour d'éventuelles mises à jour ou tout simplement plus de détails sur nos manifestations

DIMANCHE 27

**Commémoration du 23 août
Libération de Bois-le-Roi**

10 h 45, borne du 23 Août

SEPTEMBRE

DIMANCHE 3

Forum des associations



De 14 h à 18 h, complexe Langenargen

DIMANCHE 10

Vide-grenier

De 9 h à 17 h, avenue Gallieni

SAMEDI 16

Accueil des nouveaux Bacots

14 h, salle des mariages

Journée du patrimoine

SAMEDI 23

Rencontre jeunes parents

10 h, salle des mariages

OCTOBRE

MERCREDI 4, JEUDI 5

Festival des Briardises

20 h 30, salle Marcel Paul

VENDREDI 6

Bébé arrive, parlons-en

19 h 30, salle multi-activités

Dons du sang
De 15 h 30 à 19 h 30,
mercredi 26 juillet,
préau Métra et
lundi 9 octobre,
salle Marcel Paul



Les 3 prochains
conseils municipaux
auront lieu les **22 juin,**
21 septembre et
19 octobre

AGENDA CHARTRETTES



Manifestations proposées
par nos voisins chartrettois
sur la période de
juin à octobre



1



2



3

JUIN

SAMEDI 17

Soirée Rock avec 77ASAC



WEEK-END DES 23, 24, 25

25 ans du Jumelage
avec Roscommon et le Comité
de Jumelage

SAMEDI 24

Fête de la musique 1
organisée par la municipalité
avec le concours de l'ADAC
et du Comité des fêtes
Bords de Seine, à partir de 16 h

JUILLET

SAMEDI 1^{ER}

Kermesse des écoles
organisée par l'AAPEC
Cour de l'école des Tilleuls

SEPTEMBRE

SAMEDI 2

Forum des associations 2
Cour de l'école, de 14 h à 18 h

VENREDI 8

Coupe du monde de rugby 3
Diffusion du match d'ouverture
France/Nouvelle Zélande
sur grand écran
Espace Renée Wanner, 21 h

DIMANCHE 10

Vide-grenier
organisé par le
Comité des fêtes



MARDI 12

Atelier Bien vivre ma retraite
organisé par le CCAS
Espace Renée Wanner, 10 h

OCTOBRE

MARDI 3, VENDREDI 6 ET SAMEDI 7

Briardises, 3 soirées de théâtre
Espace Renée Wanner, 20 h 30

Retrouvez tous les
événements de Chartrettes
en détail sur le site
www.mairie-chartrettes.fr/
ou sur la page Facebook
[www.facebook.com/
villedchartrettes/](https://www.facebook.com/villedchartrettes/)

33 espèces de poissons à Bois-le-Roi



L'association de pêche du Grand Barbeau s'est engagée à contribuer à l'ABC de Bois-le-Roi en fournissant une liste des espèces de poissons présentes dans la Seine et le plan d'eau de l'Île de Loisirs.

30 espèces identifiées par les pêcheurs

Cette liste, présentée sous forme de tableau, a été obtenue grâce aux données recueillies auprès de pêcheurs pratiquant sur le bief de Bois-le-Roi. Chacun d'eux a été invité à cocher sur la liste des poissons du bassin de la Seine les espèces rencontrées sur les cinq dernières années. Merci à Jacqueline, Bernard, Christian, Léon, Cyrille, Éric, Sébastien et les autres, d'avoir récapitulé leurs prises ou observations.

18 espèces relevées lors d'inventaires scientifiques

Les comptes-rendus des prélèvements à but scientifique effectués sur la zone apportent des données précieuses sur les espèces présentes, comme la pêche de sauvegarde réalisée dans l'ancienne écluse de Bois-le-Roi avant son assèchement et des pêches électriques antérieures.

Les poissons non indigènes

L'introduction d'espèces d'Amérique du Nord a eu des conséquences diverses : la **truite arc-en-ciel** ne se reproduit pas ici, le black bass **est plutôt discret**. En revanche le **poisson-chat** et la **perche soleil** ont proliféré au point d'être considérés comme invasifs.

Remarques

On trouve 5 poissons protégés à Bois-le-Roi : l'**alose** et l'**anguille**, en menace critique d'extinction, le **brochet**, classé vulnérable, la **loche de rivière**, quasi menacée et la **vandoise**, objet de préoccupation mineure.

Seuls 3 poissons observés lors des pêches scientifiques n'ont jamais été signalés par les pêcheurs : la **loche franche** et la **loche de rivière**, petites et nocturnes et le **carassin doré**, difficile à déterminer.

On peut signaler l'absence des grands migrateurs : **saumon**, **truite de mer** et **alose** (un seul individu signalé !) et l'importante proportion de poissons non indigènes : 14 espèces sur 33.



Deux espèces d'Extrême-Orient : la **carpe amour** (provenant du fleuve Amour) introduite volontairement mais qui ne se reproduit pas et le **pseudorasbora** d'introduction récente et accidentelle. Ce dernier invasif se reproduit abondamment et il est porteur sain d'une maladie mortelle pour les poissons locaux.

La **carpe** et le **carassin argenté** proviennent de la zone Mer Noire - Mer Caspienne. La carpe a fait l'objet d'un élevage au moyen-âge. La plupart des monastères disposaient d'une mare à carpes pour leur consommation lors des quelques cent jours « maigres » par an alors imposés par la religion. Des carpes se sont échappées et ont colonisé presque toutes les eaux douces de France. Le carassin argenté, arrivé vers les années 80, a dû être passager clandestin lors du transport d'autres poissons.

Les autres poissons tels le **hotu**, la **grémille** ou l'**ide** ont suivi les canaux reliant le bassin de la Seine avec les fleuves du nord et de l'est de l'Europe.

Le **sandre** et le **silure** ont été largement

introduits, l'un pour la qualité de sa chair, l'autre pour ses grandes dimensions de poisson « trophée ».

Bois-le-Roi présente des biotopes favorables à la biodiversité aquatique avec le plan d'eau de l'île de loisirs, ancienne carrière de granulats envahie par l'eau de la nappe alluviale, et la Seine qui présentent une belle diversité d'habitats. En effet, les écluses créent des zones calmes et des contre-courants, la passe à poissons et le barrage brassent l'eau et l'oxygène et il y a une frayère toute proche. Quelle différence avec les sections canalisées de l'amont et de l'aval !

Jean Dey, Président du Grand Barbeau
<http://www.les-carpes.org/association.htm>
<https://www.facebook.com/legrandbarbeau/>

Pour en savoir plus, lisez le rapport de 2^e année de l'inventaire de l'ABC à retrouver sur le site de la commune ville-boisleroi.fr et sur celui de l'ABC biodiv.ville-boisleroi.fr

Trame verte et bleue : associer les acteurs locaux

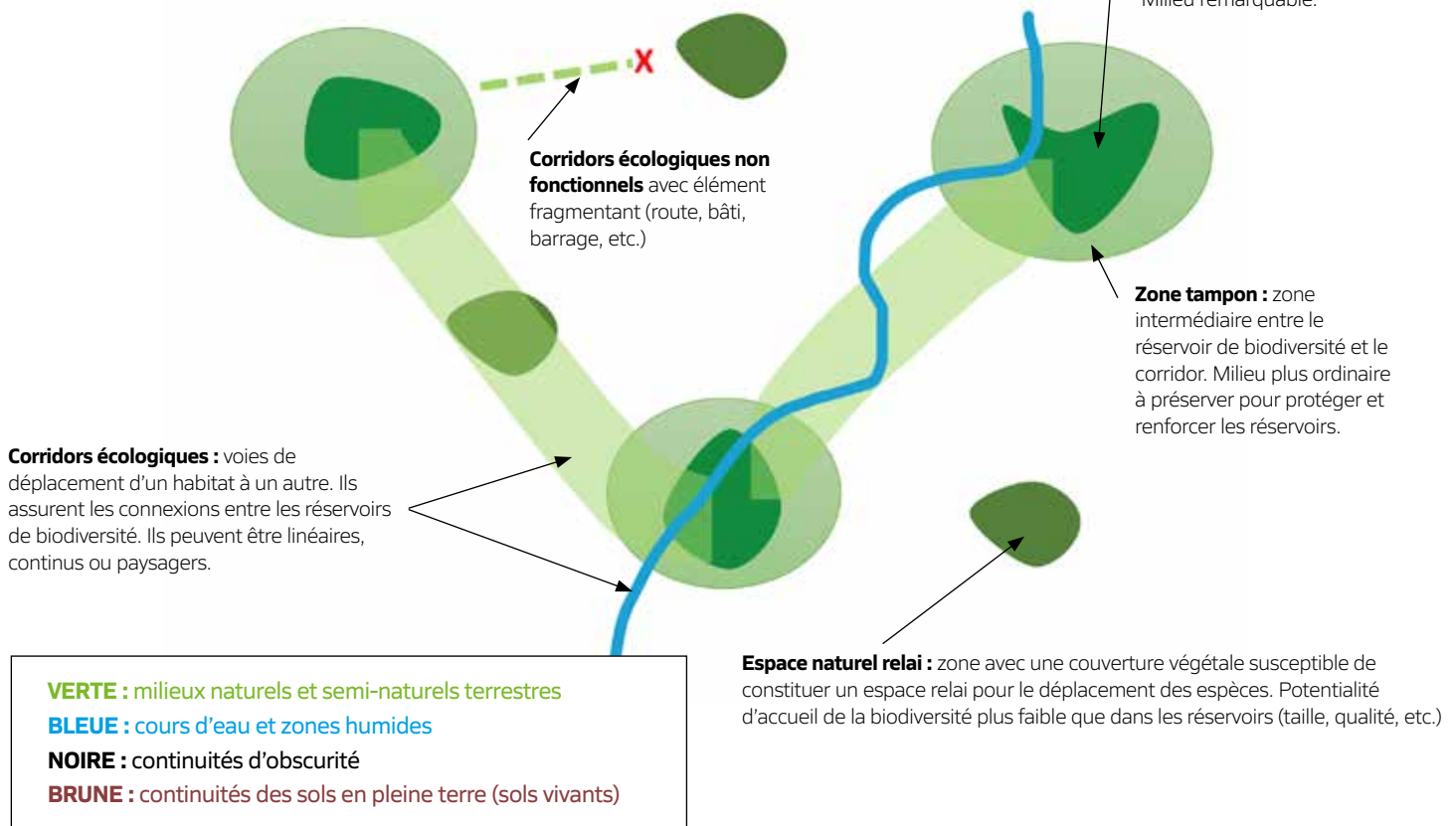
1

Qu'est-ce que la Trame verte et bleue ?

La **Trame verte et bleue** est une démarche qui vise à maintenir et restaurer un **réseau de continuités écologiques** pour que les espèces animales et végétales puissent, comme tout le vivant, se déplacer, s'alimenter, se reproduire, se reposer, et vivre leur vie dans leur habitat naturel. Son objectif est donc de lutter contre le morcellement et la fragmentation des milieux naturels, une des cinq grandes causes de la perte de la biodiversité avec la pollution, la surexploitation, le changement climatique, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.



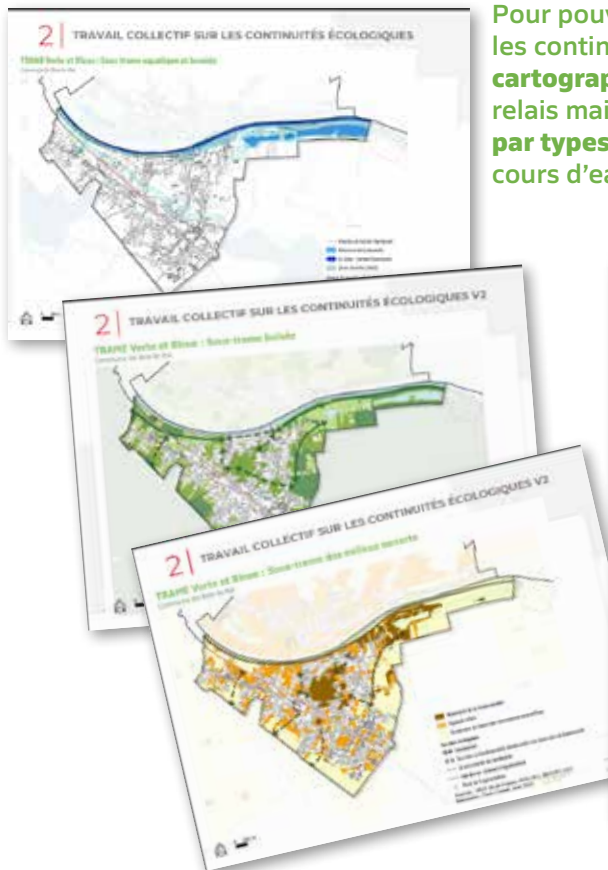
Continuités écologiques = réservoirs de biodiversité
+ corridors écologiques + espaces naturels relais



La trame verte et bleue est un **outil d'aménagement** du territoire. En sortant les questions de préservation de la biodiversité des réserves (cœur de protection), elle vise à mieux articuler les relations entre biodiversité et activités humaines. Inscrite dans la Loi, le Code de l'environnement et le Code de l'urbanisme, elle est prise en compte dans les documents d'urbanisme.

2

Cartographier la Trame verte et bleue de Bois-le-Roi



Pour pouvoir réellement préserver ou restaurer les continuités écologiques d'un territoire, il faut **cartographier** les réservoirs, les corridors, les espaces relais mais aussi les éléments fragmentants. Ils sont déclinés par **types de milieux (sous-trames)** : boisés, ouverts, humides, cours d'eau, littoraux.



Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, **la commune a souhaité définir les continuités écologiques à l'échelle de la commune, avec les acteurs locaux.**

- Mobilisation d'une mission complémentaire du bureau d'études en charge de l'évaluation environnementale du PLUi
- Croisement à l'échelle communale des connaissances issues du diagnostic réalisé par le bureau d'études, de l'Atlas de la Biodiversité et de la cartographie produite par l'association Touche pas à mon p'tit bois
- Une concertation au sein du groupe de travail développement durable avec les élu-e-s, les associations, des habitant-e-s mobilisé-e-s

- Une première réunion de travail pour enrichir collectivement les cartes par sous-trames
Quand ? Le 13 avril 2023
- Des échanges continus pour enrichir ou valider la deuxième version de la cartographie
- Une deuxième réunion pour avancer sur les outils et mesures de protection à mettre en place dans le PLUi et au-delà
Quand ? En juillet 2023



La commune se mobilise pour la préservation des continuités écologiques dans le cadre de l'élaboration du PLUi et dans ses actions communales. Pourquoi pas vous ? Nous sommes tous et toutes concerné-e-s. Favoriser la biodiversité dans votre jardin en créant des petits espaces propices à la biodiversité et en ouvrant vos clôtures par exemple !

Loi SRU, point d'info



Comme annoncé en 2021, en séance publique du conseil municipal et dans une lettre aux habitants, depuis le 1^{er} janvier 2021, la commune de Bois-le-Roi est entrée dans le champ de la loi SRU (article L. 302-5 du Code de la construction et de l'habitation).

La commune de Bois-le-Roi peut-elle être exemptée de l'application de la loi SRU ?

Bois-le-Roi ne réunit aucune des conditions d'exemption qui bénéficient aux communes insuffisamment reliées aux bassins d'activités et d'emplois par le réseau de transports en commun ; ou sur lesquelles la demande de logements sociaux est très faible ; ou dont plus de la moitié du territoire urbanisé est soumis à une inconstructibilité (article L. 302-5 du CCH).

Il n'est pas non plus possible de transférer l'obligation sur l'agglomération du Pays de Fontainebleau. La loi ELAN, votée en 2018, avait prévu une expérimentation qui n'est pas entrée en vigueur faute de décret d'application.

Réaliser des logements abordables et sociaux, c'est être solidaire des enjeux de la crise du logement en Île-de-France, c'est aussi une nécessité pour répondre aux besoins des Bacots qui ne trouvent pas ou plus de solution de logement adaptée à l'évolution de leur projet de vie.

L'application de la loi est progressive et c'est le Préfet qui fixe les objectifs

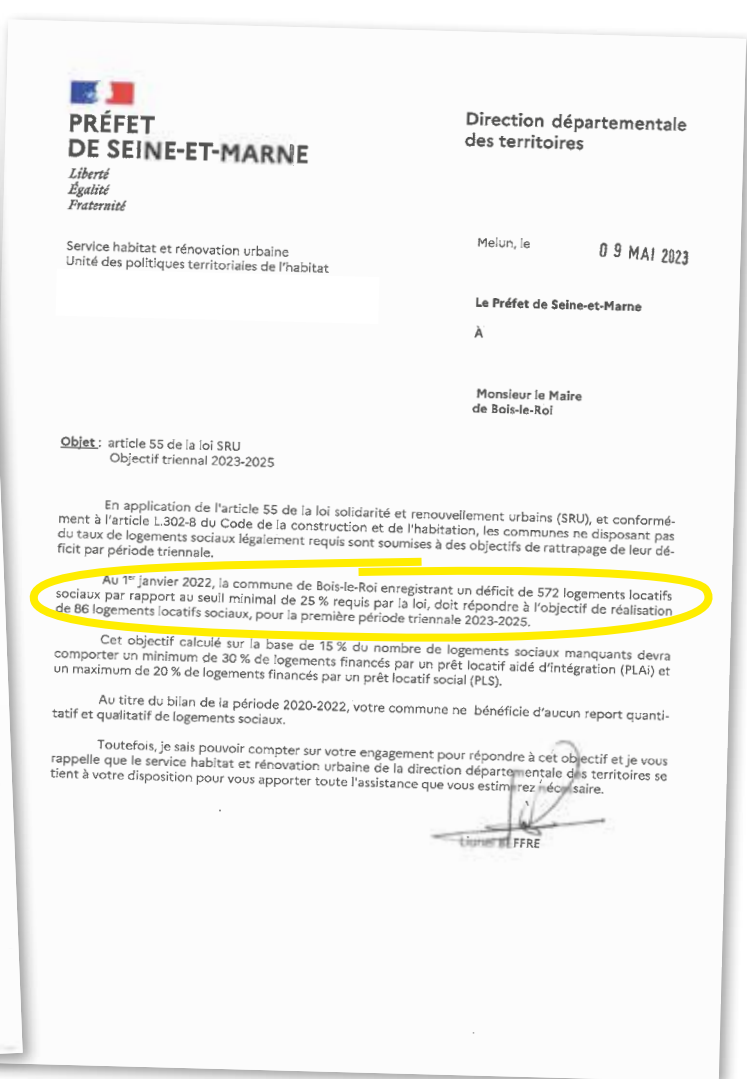
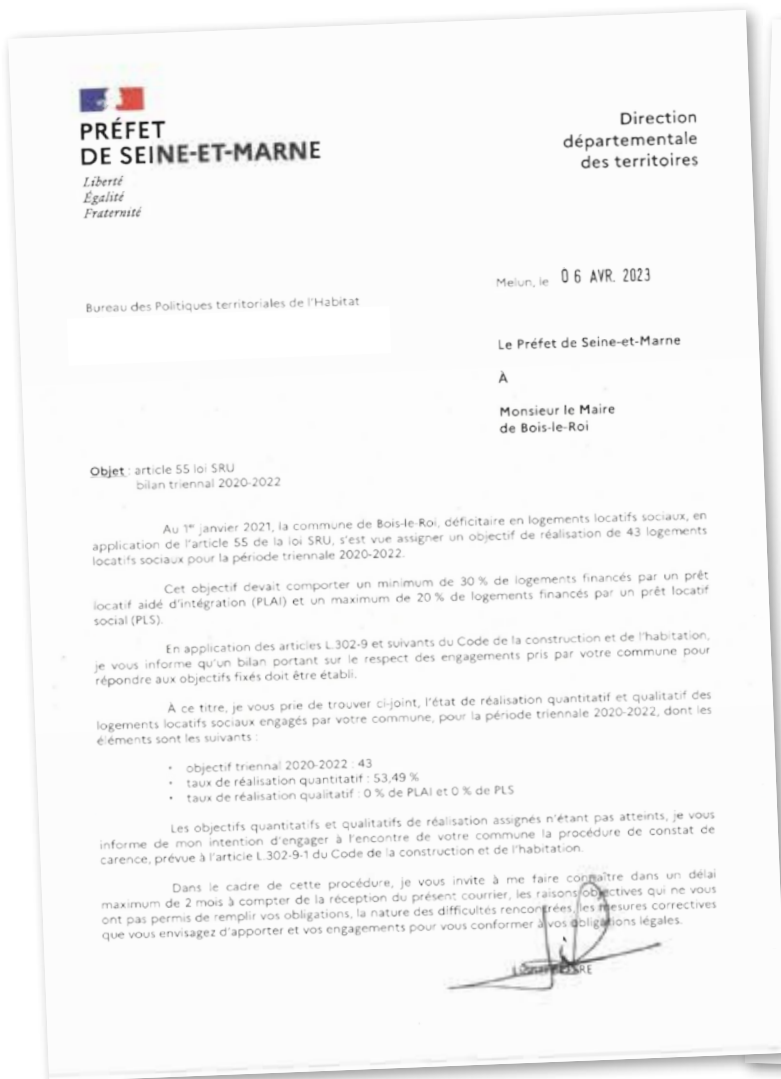
Pour le bilan de la première période triennale de 2020-2022, le Préfet nous a notifié dans une pure logique comptable, sans prendre en compte les difficultés que rencontre la commune, que nous n'avons pas rempli l'objectif fixé, que nous sommes loin du compte et qu'il a l'intention d'engager à l'encontre de notre commune la procédure de constat de carence.

Le Préfet nous a aussi fixé un nouvel objectif de réalisation de 86 logements locatifs sociaux pour 2023-2025 (voir courrier du préfet ci-contre).

L'inaction ou la politique de l'autruche font peser plusieurs risques

Dans un premier temps, nous allons devoir payer une amende annuelle que nous estimons à 140 000 € environ, la première sera calculée sur la base du déficit constaté en 2024. Et nous n'échapperons pas à cette amende, notre déficit est trop important pour que nous puissions le résorber, même avec des objectifs progressifs.

Le Préfet dispose de tout un arsenal de sanctions financières et la faculté de prendre la maîtrise des préemptions et des autorisations d'urbanisme.



Les sanctions inscrites dans la loi pour les communes carencées

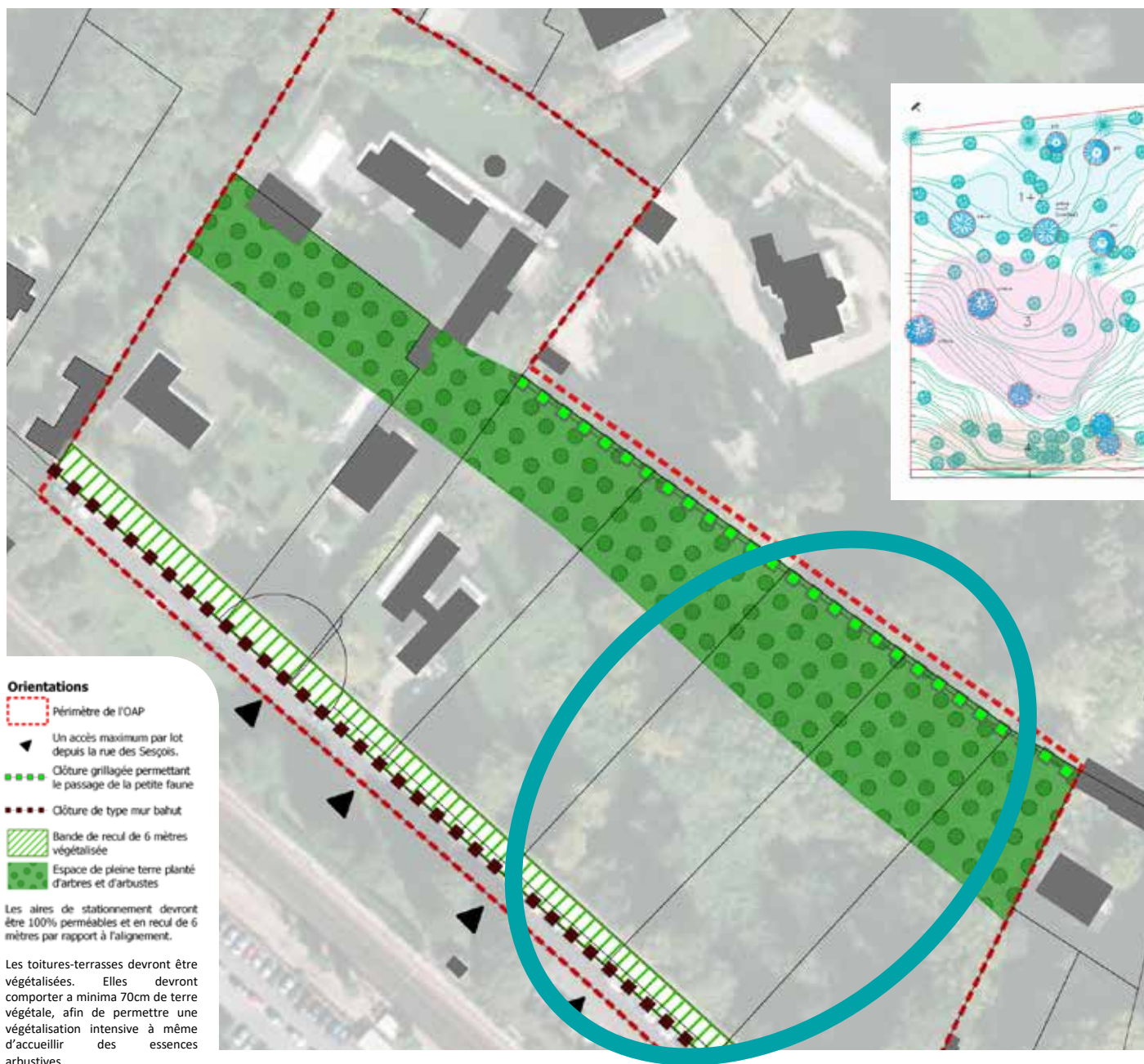
La loi SRU permet au Préfet de prendre un arrêté de carence et de sanctionner, notamment sur un plan financier, les communes refusant de prendre part à l'effort de solidarité nationale. Elle permet aussi au Préfet d'activer des leviers pour faciliter la production effective de logements sociaux sur ces communes.

Les sanctions prononcées par les préfets à l'encontre des communes carencées ont été alourdies successivement par les lois Alur du 18 janvier 2013, du 24 mars 2014 et égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 :

- **majoration jusqu'à cinq fois du prélèvement initial dû** par les communes qui ne respectent pas leurs objectifs triennaux de production de logements sociaux ;
- **augmentation du seuil plafonnant les pénalités pour les communes les plus riches** : ce seuil passe de 5 à 7,5 % des dépenses réelles de fonctionnement pour les communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur à 150 % du potentiel fiscal par habitant médian des communes prélevées ;

- possibilité de **reprise de la délivrance des autorisations d'urbanisme par le préfet**, sur tout ou partie du territoire des communes défaillantes, en substitution des maires ;
- reprise automatique par le préfet du droit de préemption urbaine de la commune pour la réalisation de logements sociaux ;
- obligation de prévoir une part minimum de 30 % de logements PLUS-PLAI dans les opérations de taille significative ;
- possibilité pour le préfet de conclure une convention avec un bailleur social pour la réalisation d'une **opération de logement social intégrant une contribution financière obligatoire de la commune** ;
- possibilité pour le préfet de conclure une convention avec un organisme agréé pour la mise en place d'un dispositif d'intermédiation locative dans le parc privé **intégrant une contribution financière obligatoire de la commune** ;
- transfert du contingent communal au préfet pour loger les ménages bénéficiaires du DALO.

Source : www.ecologie.gouv.fr



Accueillir la petite enfance dans un environnement naturel

Nous respectons la demande qui nous a été faite d'inclure dans les pages du présent magazine un droit de réponse à l'article diffusé sur le projet de crèche municipale dans le précédent magazine. Le texte que nous reproduisons sans modification n'engage que leurs auteur-ric-e-s. Nous souhaitons par ailleurs apporter des précisions au sujet du projet porté par la commune.

Nous nous sommes rapidement retrouvés confrontés au déficit de l'offre d'accueil pour les jeunes enfants sur la commune de Bois-le-Roi. Un diagnostic de territoire et une enquête auprès des jeunes parents avait confirmé en 2018 la **nécessité d'augmenter l'offre des places en crèche, en complément de l'offre existante sur la commune : assistantes maternelles, crèche**

associative Dessine-moi un mouton et Bébé accueil municipal. Le besoin d'une nouvelle crèche faisant consensus auprès des personnes consultées, une réflexion a été engagée avec les élu-e-s de la commission petite enfance sur la définition des besoins, pour valider un projet de crèche de 40 places (30 places crèche et 10 places halte-garderie).

Pour l'implantation du projet, nous voulions absolument que les enfants puissent être accueillis dans un cadre naturel préservé et à proximité de la gare pour nous adapter à l'usage des parents, renforcer l'incitation à l'utilisation des mobilités actives et des transports en commun.

Les terrains appartenant à la commune sur la rue des Sesçois se sont rapidement imposés pour le cadre qu'ils pouvaient offrir aux enfants et leur proximité immédiate de la gare.

Ces terrains appartiennent à la commune depuis 2017, après leur acquisition pour un montant supérieur à 540 000 €. En 2018, après l'élection de la nouvelle majorité municipale, nous avons fait le choix de bloquer les offres de plusieurs promoteurs, sollicités par nos prédécesseurs, proposant l'acquisition des deux terrains pour y construire jusqu'à 40 logements et le double de places de stationnement. Nous avons souhaité préserver ces parcelles appartenant à la commune et privilégier des projets d'équipements collectifs plus respectueux de l'environnement.

Le choix de la localisation de notre projet a aussi fait l'objet de nombreux échanges. Nous avons étudié les propositions alternatives d'emplacements qui ne répondaient malheureusement pas aux critères que nous nous étions fixés : parcelles n'appartenant pas à la commune et dont les propriétaires contactés ne souhaitaient pas se séparer, trop petites, bitumées et sans jardin, très éloignées de la gare et des écoles...

Consciente des qualités environnementales des terrains de la rue des Sesçois que nous voulons préserver pour les enfants accueillis à la crèche, la commune a pris des engagements forts, conformes à l'ambition qu'elle souhaitait pour son projet.

À l'occasion de la modification n° 3 du PLU, de nouvelles protections spécifiques ont été ajoutées sur ces parcelles : protection d'espaces de pleine terre plantés d'arbres et arbustes en front de rue et en fond de parcelle, incitation à la construction bioclimatique.

La commune s'est aussi engagée à inscrire le projet dans une démarche de labellisation environnementale et les parcelles concernées ont été ajoutées aux points de vigilance des relevés réalisés dans le cadre de la démarche de l'Atlas de la biodiversité communale.

En toute transparence, nous avons invité les élu-e-s, service petite enfance, associations locales à participer au comité de pilotage du projet pour entendre les observations de chacun, les étudier et pour expliquer à chaque étape les choix faits par la majorité.

C'est dans ce cadre que nous avons présenté et discuté des différents labels environnementaux avant de faire le choix du **label BiodiverCity®**. C'est celui qui nous a semblé le plus exigeant avec un référentiel prenant en compte la construction durable et la préservation des qualités environnementales de l'ensemble du terrain à chaque étape du projet.



Le travail se poursuit avec la désignation du maître d'œuvre. Un diagnostic environnemental est en cours et les premiers retours confirment la faisabilité du projet. L'architecte, auquel nous avons demandé de veiller à limiter au maximum l'emprise du projet, prépare ses premières propositions d'esquisses.

Droit de réponse de l'association Touche pas à mon p'tit bois

L'association Touche pas à mon P'tit Bois s'étonne de voir son nom associé au projet de crèche municipale, dans le cadre d'une « démarche » dite « très transparente de concertation avec (...) les associations ».

La formulation laisse à penser que notre association a donné son accord pour le choix de l'emplacement, ce qui est trompeur.

Touche pas à mon P'tit Bois a été créée en août 2020 et n'a pas eu connaissance du projet avant mars 2021. Après s'être procuré le cahier des charges, l'association a contacté la mairie une première fois le 16 mars 2021, s'est immédiatement opposée au choix du lieu, et a proposé de présenter des endroits alternatifs. Ce qui a été fait lors de la (seule) rencontre du 27 avril 2021. Les propositions ont toutes été sommairement rejetées.

Puis, en 2022, la société QCS Services sollicitée par la mairie pour l'assister, a présenté un nouveau cahier des charges mais toujours concernant le Bois de la Source et plusieurs réunions descendantes ont suivi auxquelles Touche Pas A Mon P'tit Bois a assisté.

A chaque fois, l'association a fait savoir à la municipalité que, si elle ne s'opposait pas à la mise à disposition de nouveaux services, elle rejetait en revanche très fermement le choix du terrain, et lui demandait de trouver un autre emplacement.

Comme l'association le soutient depuis sa création, le Bois de la Source fait partie des **espaces naturels** qui doivent être préservés et protégés sur la commune pour son utilité écologique.

Il constitue un carrefour des continuités écologiques, terrestres et aquatiques. Il abrite une biodiversité riche et de plus en plus rare en Ile-de-France. Des espèces protégées, voire menacées y vivent comme par exemple la sittelle, le pinson, la fauvette des jardins, le rouge-gorge ou encore le lézard.

Le Bois de la Source abrite une cinquantaine de grands arbres, dont quatre bicentennaires. Il joue en outre un rôle de climatiseur naturel : 10° d'écart de température a été mesuré en juillet 2022 entre le Bois et la place de la Gare.

On le sait, il n'y a pas une manière écologique de détruire un bois, quelque soit le label choisi.

Le 1000 Pattes



Fin janvier, la commune a organisé la galette des rois à la mairie et nos bénévoles et les familles utilisatrices du 1000 Pattes ont pu passer un moment chaleureux et convivial ensemble. **En février**, c'est avec son gilet jaune que Chocolat, l'âne mascotte de l'Ânerie bacotte, a réjoui petits et grands sur chaque ligne en portant les cartables.

Carnaval à l'école maternelle

Robert Lesourd

Comme chaque année, les enfants ont été invités à venir déguisés pour le carnaval. Merci à nos ATSEM pour leurs beaux déguisements et d'être toujours présentes avec autant d'énergie pour s'occuper de nos petits Bacots.



PETITE ENFANCE

Passerelle BBA/ALSH

Pendant les vacances de printemps, les enfants inscrits au BBA, futures petites sections à la rentrée de septembre 2023, ont découvert l'accueil de loisirs où ils ont rencontré les petites sections actuelles et participé à des jeux de motricité avec le groupe des P'tits Loups. Ce temps passerelle a permis aux enfants du BBA de découvrir un nouvel environnement et de s'amuser avec de nouveaux enfants.



Manifestation de Pâques : le secret des statues Moaï

Dimanche 9 avril, le parc de la mairie s'est paré de ses plus belles fleurs pour accueillir l'événement annuel de Pâques, qui a connu un grand succès !

Avec une météo ensoleillée, plus de 250 enfants ont participé aux animations sur le thème de l'île de Pâques. Les animateurs ont proposé une variété de stands offrant des activités en lien avec la thématique de l'événement, parmi lesquelles la réalisation de masques, de colliers, de bateaux pirates ou encore un twister revisité, des parcours de motricité ainsi que des lancers de toutes sortes.

Pour parfaire ce moment de convivialité, une mascotte de lapin a déambulé dans le parc pour la plus grande joie des petits et des grands. Une buvette était également à disposition pour se rafraîchir ou prendre un café.

L'équipe du Service Vie de l'Enfant remercie chaleureusement tous les acteurs de la commune qui ont contribué à la réussite de cet événement, ainsi que les familles et les enfants pour leur enthousiasme et leur participation. Nous espérons vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle édition avec encore plus d'activités et de surprises !





ALSH, les vacances de printemps au Soleil Bacot Découverte du sport et de la culture à travers les 5 continents

1^{re} semaine

Chaque jour, les enfants ont eu l'occasion de découvrir un continent et ses pays, ce qui leur a permis de s'immerger dans différentes cultures et sports pratiqués. Le groupe des Écureuils a eu l'opportunité de suivre des cours de judo les lundis et jeudis matin au gymnase Langenargen.

Tous les groupes d'enfants ont profité de deux jours de piscine par semaine. Les élémentaires ont participé à une veillée le mercredi soir.

Les animateurs des Perruches les ont emmené à vélo le jeudi après-midi, sur

l'Île de Loisirs. En somme, une semaine dynamique et sportive, avec pour mot d'ordre s'amuser.

2^e semaine

Chaque groupe a découvert différents pays chaque jour de la semaine. L'équipe d'animation a été gâtée par une météo ensoleillée, avec de nombreuses sorties au programme. Tous les groupes ont également profité de deux jours de piscine par semaine. Les maternelles ont eu l'opportunité de passer une journée entière à Paro Parc, tandis que

les élémentaires ont visité le CNSD cité sport. Une matinée a été dédiée à des jeux sportifs, puis a suivi un après-midi à la piscine. Les maternelles ont également apprécié une veillée le jeudi 4 mai avec un goûter amélioré et des histoires. Le vendredi matin, un petit déjeuner collectif a été organisé pour les enfants, au cours duquel ils ont dégusté un chocolat chaud accompagné de céréales. Les enfants et l'équipe d'animation ont adoré cette semaine. De nouveaux événements ont vu le jour dans la structure et nous espérons les pérenniser pour les vacances futures.

Séjour été 2023



Bois-le-Roi propose un séjour, du **lundi 17 juillet au vendredi 28 juillet 2023**, pour enfants en élémentaire, objectif atteint avec succès, le séjour d'été 2023 est désormais complet ! 50 enfants bacots partiront en Auvergne, où ils auront l'occasion de se mettre dans la peau d'un apprenti d'Indiana Jones et de résoudre l'un des plus grands mystères de tous les temps !



Cafés des parents

C'est un moment privilégié avec les parents, riche en partage sur des sujets variés. Merci à M^{me} Dang pour sa participation artistique le **mercredi 18 janvier** sur le thème *Écrans, livres...faut-il vraiment les opposer ?* **Samedi 15 avril**, c'était *Éducation positive, faisons le point !* Ce sujet au cœur de l'actualité, riche en questionnement, a suscité des échanges dans une ambiance conviviale autour de la communication, les limites, l'autorité parentale ou encore les violences éducatives ordinaires.

Site de compostage partagé de Bois-le-Roi, maison des associations



Samedi 18 février a eu lieu le transfert du bac d'apport vers le bac de maturation. Cette opération consiste à vider le bac dans lequel les biodéchets sont déposés par les foyers participants, en transférant tout ce qui a été détourné (mélange de restes alimentaires avec du broyat de bois fourni par la commune), à l'aide d'une fourche, vers le bac dédié, dit « de maturation ».

Cela permet la recherche d'erreurs de tri (les sacs dits « compostables » ne le sont que dans des centres de compostage industriels) ainsi que l'homogénéisation du tas par l'apport d'oxygène supplémentaire. Une vraie recette de cuisine !

Ainsi déposé dans le bac de maturation, le compost pourra terminer son cycle et sera récolté par les participants courant juin et redistribué à ceux-ci.

Au total, plus d'une tonne de biodéchets ont été détournés des ordures ménagères, produisant en un an environ 400 litres de compost : faisons retourner au sol ce qui en provient !

Pour être informés, envoyez un message à compostageblr@gmail.fr



TRIER NE SUFFIT PLUS !
lasolutioncestvous.fr



Trier ne suffit plus !

29 kg, c'est la quantité d'aliments que jette un Français chaque année. Nous sommes tous concernés par le gaspillage alimentaire ! Comment agir ? Chaque geste compte...

Mes réflexes avant de faire les courses : je vérifie mes placards et mon réfrigérateur afin de ne pas acheter en double ; je fais une liste de courses et je m'y tiens (je ne me laisse pas influencer par les offres promotionnelles) ; je pars faire mes courses le ventre plein !

Les règles d'or quand je suis à la maison

- **Le rangement**, les produits les plus anciens devant, les plus récents derrière.
- **La conservation**, respecter la chaîne du froid, ranger les aliments en respectant les températures mentionnées par les fabricants, nettoyer son réfrigérateur régulièrement pour éviter les bactéries, conserver les restes alimentaires dans des boîtes hermétiques.
- **Les dates de péremption**, date limite de consommation (DLC) ou à *consommer jusqu'au...*, après cette date le produit est périmé ; date de durabilité minimale (DDM) ou à *consommer de préférence avant le...*, après cette date, le produit peut être consommé sans danger mais peut avoir perdu certaines de ses qualités.
- **Ma cuisine anti-gaspi'** : j'ajuste les quantités quand je cuisine, je conserve et je cuisine les restes.

Retrouvez tous les conseils zéro déchet du Smictom sur www.lasolutioncestvous.fr

Recyclage au sein des restaurants scolaires



Depuis le **1^{er} janvier**, une nouvelle consigne de tri pour les emballages a été mise en place sur la commune. Désormais, l'ensemble des emballages en plastique et métal, barquettes, pots de yaourt, sachets... sont à recycler dans le bac jaune. Pour répondre à cette nouvelle directive, les restaurants scolaires ont mis en place de nouveaux bacs afin d'effectuer ce tri.

#forêtpeubelle

Merci aux Bacots et aux habitants des communes avoisinantes qui ont participé à l'opération **#forêtpeubelle**, **dimanche 19 mars** sur la RD 138. Ni l'heure du RDV, 9h un dimanche matin..., ni la pluie n'ont démotivé les bénévoles qui sont venus ramasser les déchets abandonnés dans notre belle forêt. Ils étaient nombreux et leur action a, malheureusement, été bien utile....



FORMULAIRE DISPOSITIFS CCAS BOIS-LE-ROI

Ouverts à tous les Bacot-te-s sur dossier et sous conditions de ressources

Article 441-6 du Code pénal : (...) est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait (...) de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Comment faire ?

1. Je complète les **3 parties** du formulaire et **signe** l'attestation sur l'honneur
2. Je fournis les pièces justificatives
3. J'envoie au CCAS de Bois-le-Roi : 4 avenue Paul Doumer, 77950 Bois-le-Roi ou par mail : ccas@ville-boisleroi.fr

Et ensuite ?

Si votre dossier est complet et correspond aux critères, le montant de l'aide sera versé sur votre compte. Vous recevrez un courrier de confirmation. Si votre indice ne permet pas de bénéficier des aides ou pour toute autre demande, votre dossier peut être soumis en commission permanente. N'hésitez pas à contacter le CCAS au **01 60 59 18 19**.

Partie 1 - Identité du foyer

Nom Prénom _____ Né·e le _____
Nom Prénom _____ Né·e le _____
Adresse _____
Courriel _____
Tél _____

La demande concerne mon/mes enfant(s)

Nom Prénom _____ Né·e le _____
Nom Prénom _____ Né·e le _____
Nom Prénom _____ Né·e le _____

Justificatifs à fournir

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile
- Dernier avis d'imposition
- RIB

→ Livret de famille

Partie 2 - Calcul de l'indice

Je souhaite bénéficier de 0,5 part supplémentaire dans le calcul du quotient du CCAS pour les raisons suivantes :

- Une personne à charge est en situation d'handicap (incapacité 50 à 80 %)
- Un ou plusieurs enfants à charge sont étudiants postbac
- Un adulte du foyer est en chômage longue durée (plus de 1 an)
- Je suis une famille monoparentale et mon avis d'imposition n'est pas réactualisé
- Je suis retraité·e et je vis seul·e

Justificatifs à fournir

- Notification MDPH
- Certificat(s) de scolarité
- Attestation de chômage

Revenu fiscal de référence _____ / 12 mois = (1)

Nombre de parts (avis d'imposition) _____ + part(s) supplémentaire(s) quotient CCAS _____ = (2)

Indice CCAS : revenu fiscal mensuel (1) / nombre de parts total (2) =



Partie 3 - Demande d'aide

Les aides sont accordées **une seule fois par an** excepté l'achat de cycle, **par ménage** (forfaits Logement et Sécurité) **ou par Bacot** (forfaits Loisirs, Mobilité et Projets). Elles sont plafonnées **dans la limite du montant de la facture.**

FORFAITS LOGEMENT ET SÉCURITÉ

- | | |
|--|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> Énergies | Indice < 1 000 = 300 € |
| <input type="checkbox"/> Livraison de bois (don occasionnel de la mairie) | Indice < 1 000 = 4 stères |
| <input type="checkbox"/> Téléalarme (bouquet alarme + télésurveillance)
Retraité·e·s | Indice < 2 000 = 200 € |

Justificatifs supplémentaires

- Facture

FORFAITS MOBILITÉ ET LOISIRS (indiquer le nombre de demandes par foyer)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Carte Imagin'R ou Carte scol'R ou Pass Liberté+
Lycéen·ne ou étudiant·e postbac | Indice ≤ 2 000 = 70 € |
| <input type="checkbox"/> Carte Navigo Retraité·e ou handicapé·e
excepté forfait Améthyste ou en recherche d'emploi | Indice ≤ 2 000 = 70 € |
| <input type="checkbox"/> Aidovélo (vélo, trottinette neufs ou d'occasion,
accessoires de sécurité). Renouvelable tous les 5 ans | Indice < 2 000 = 200 € |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs pour tous
Activité dans une association loi 1901 ou UCPA | Indice ≤ 900 = 150 €
901 à 1 200 = 100 €
1 201 à 1 500 = 50 € |
| <input type="checkbox"/> Vacances pour tous
Inscription des enfants à l'accueil de loisirs
pendant les vacances | Indice ≤ 800 = 250 € |

Justificatifs supplémentaires

- Titre de transport
 Certificat de scolarité*
- Titre de transport
 Notification MDPH*
 Attestation de chômage*
- Facture de l'achat
- Adhésion de l'activité sportive ou culturelle
- Inscription

*sauf si déjà fourni dans la rubrique « Partie 1 - identité »

FORFAITS « JEUNE » (indiquer le nombre de demandes par foyer)

- | | |
|---|------------------------|
| <input type="checkbox"/> 16-25 ans : intégration professionnelle
(études à l'étranger, BAFA, permis de conduire...) | Indice ≤ 1 500 = 300 € |
| <input type="checkbox"/> 16-25 ans : initiatives citoyennes et solidaires
(actions solidaires et locales) | ∅ indice = 300 € |

Justificatifs supplémentaires

- Devis ou facture
- Projet sur papier libre

Je soussigné·e _____ certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et les documents joints sont exacts. Fait le _____

Partie réservée à l'administration

Dossier reçu le _____ Complétude du dossier Validé le _____
Revenu fiscal de référence _____ Nombre de parts _____ Indice _____
Montant des aides _____

Signature



Ceka services

Pouvez-vous nous présenter Ceka services ?

Ceka services est une société de services à la personne proposant 2 volets : le ménage auprès des particuliers et le soutien à l'autonomie pour l'entretien du cadre de vie et les gestes élémentaires (tels que les aides à la toilette, les courses, l'accompagnement aux rendez-vous médicaux, etc.). Nous proposons également des ateliers de stimulation cognitive personnalisés, basés sur l'approche Montessori.

Qu'est-ce que l'approche Montessori pour les personnes âgées ?

La philosophie Montessori, c'est adapter un environnement à une personne en tenant compte de ses capacités intellectuelles, motrices et de ses envies. C'est une philosophie que nous connaissons au travers des enfants et pourtant elle a été adaptée pour les personnes en perte d'autonomie et est adaptable pour tous !

La philosophie nous guide dans nos pratiques, et nous permet d'accompagner les personnes en nous focalisant sur les **capacités préservées**, et non sur les capacités perdues. Ce qui nous permet



d'accompagner nos bénéficiaires humainement, en tenant compte de leur histoire, leur caractère, leurs habitudes de vie. Nous proposons une approche personnalisée, plutôt que standardisée. Nous travaillons d'ailleurs quotidiennement avec cette approche dans l'habitat partagé à Thomery, la Maison des cultures, que nous avons ouvert en janvier dernier.

Est-ce que je peux bénéficier d'aides si je fais appel à vos services ?

- Pour les ménages particuliers, vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt ou des avantages CESU de votre entreprise.
- Pour le soutien à l'autonomie, vous pouvez demander des aides auprès de

votre caisse de retraite (CNAV, AGIRC/ARRCO, etc.) ou au Département avec l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et parfois certaines mutuelles.

Qui contacter ?

Vous pouvez nous contacter de différentes façons :

- sur notre ligne téléphonique au 01 76 21 46 19 ;
- par email à boisleroi@cekaservices.fr ;
- via notre site web, il est possible de demander un devis : cekaservices.fr ;
- Ou encore mieux, vous pouvez nous rendre visite au 2 avenue Gallieni, 77590 Bois-le-Roi depuis octobre dernier !

Intervention musicale à l'Orée du Bois



Mardi 25 avril, les résidents de l'Orée du Bois (EHPAD) ont échangé avec Frédéric, Natacha, Florence et Myriam de l'orchestre symphonique « En Résonance » qui a aussi assuré le concert symphonique du 4 juin dans le parc de la mairie de Bois-le-Roi. Ce moment d'échange et de musique était

consacré à la présentation du hautbois, de la flûte traversière, du basson et du violon. Les résidents ont pu poser leurs questions et écouter en avant-première quelques mesures de l'œuvre « Shéhérazade » de Nikolai Rimski-Korsakov.

Plan local d'alerte et d'urgence

Conformément à l'article R. 121-3 du Code de l'action sociale et des familles, le CCAS tient à jour un registre nominatif et de façon volontaire les personnes isolées, les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les adultes en situation de handicap résidant à leur domicile. Ce registre sert à organiser, en cas de déclenchement du plan local d'alerte et d'urgence (comme une canicule par exemple), un contact périodique avec les personnes inscrites pour leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin. Pour vous inscrire sur ce registre, vous devez contacter le CCAS de Bois-le-Roi par téléphone, par mail ou vous rendre à la mairie. L'inscription peut également se faire par un tiers. Est considéré comme tiers, un parent, un voisin, un mandataire, un médecin traitant ou un service de soin et d'aide à domicile. Cette demande doit alors être obligatoirement écrite.

Le cyberharcèlement



Qu'est-ce que c'est ?

Le Ministère de l'Éducation nationale définit le **cyberharcèlement** comme « un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule. » Plus simplement, c'est bien une forme de harcèlement. Il désigne tout acte d'humiliation ou d'intimidation effectué à travers les nouvelles technologies de communication (téléphone portable, internet, réseaux sociaux, etc.) de manière intentionnelle et répétée.

Les différentes formes

- Les insultes, l'intimidation, les moqueries ou menaces en ligne
- La diffusion de rumeurs
- Le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale
- La création d'un groupe, d'une page ou d'un sujet de discussion sur un réseau social à l'encontre d'une personne
- La publication de photo ou vidéo embarrassante, compromettante ou humiliante de la victime

Le **cyberharcèlement** peut être **moral** ou **sexuel**. Les deux sont des délits pour lesquels le harceleur peut être sanctionné. Le premier est défini par le Code pénal comme « le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale ». Celui-ci est puni de 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

Le second est défini comme « le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. » Celui-ci est puni de 3 ans de prison et 45 000 € d'amende.

Ses conséquences

Elles sont similaires à celles du harcèlement « classique », non virtuel.

- Isolement
- Perte de confiance en soi
- Déprime, dépression, pouvant aller jusqu'au suicide
- Phobie et/ou échec scolaire
- Agressivité

Derrière leur écran, les agresseurs profitent de leur anonymat pour manipuler leur victime. Le fait que le public soit élargi et le pouvoir de dissémination peuvent conduire à des conséquences plus graves pour la victime. De plus, certaines personnes sont harcelées dans l'enceinte de l'école et cette violence se prolonge jusqu'à leur domicile avec le **cyberharcèlement**. Les victimes sont souvent seules face à leur téléphone, leur ordinateur et ne peuvent pas être aidées par leurs camarades par exemple. La souffrance est constante, la victime vit un état d'insécurité permanent. Ainsi, le bien-être et la santé mentale des victimes sont impactés au quotidien.

Comment s'en protéger ?

Sur Internet et les réseaux sociaux, il est essentiel de protéger ses données

personnelles et sa vie privée. Toutes les personnes ne sont pas de « vrais amis », c'est pourquoi il faut définir avec qui nous souhaitons partager nos informations.

Il ne faut jamais donner son numéro de téléphone, son adresse ou envoyer des photos à quelqu'un que l'on ne connaît pas. Personne ne peut publier une photo ou une vidéo sans demander l'autorisation préalable aux personnes qui apparaissent dessus et à son auteur. Si une personne ou un site demandent des informations privées, il ne faut pas les donner. Le mieux est d'informer un adulte de son entourage lorsque cette situation se présente. Si vous êtes **victime de cyberharcèlement**, il est possible de signaler un abus sur la majorité des sites Internet et réseaux sociaux, c'est un début pour se protéger. Il est également important de garder des preuves de ce qui a été partagé. Des captures d'écran peuvent être prises pour montrer aux autorités les actes commis. Dans certains cas, il peut être nécessaire de le signaler à la police.

Que faire en cas de cyberharcèlement ?

Si tu es **harcelé** ou **témoin de cyberharcèlement**, parles-en à un adulte. Demande de l'aide à tes parents, à un adulte de ton entourage ou à une personne à l'école. Ils t'aideront et te protégeront face à ton agresseur. Si tu ne souhaites pas en parler à ton entourage, tu peux appeler le **3018 : c'est un numéro d'assistance cyberharcèlement** gratuit, anonyme et confidentiel. Le gouvernement propose aussi un site de signalement de comportements ou de contenus illicites : www.internet-signalement.gouv.fr/

Contrôles de cycles au collège

Les agents de la police municipale ont effectué un premier contrôle des cycles auprès des collégiens le **15 décembre 2022**. Puis un deuxième contrôle s'est déroulé le **24 janvier 2023**.

Trop de défauts ont été relevés : manque de catadioptrés de roues, éclairage avant et arrière, sonnette, casque et gilet à haute visibilité. Il s'agit de la sécurité de vos enfants, veillez à bien vérifier l'équipement de leur vélo.

Voici un rappel des éléments obligatoires du cycliste et de son vélo :

- éclairage avant et arrière ;
- catadioptrés de roues avant et arrière ;
- sonnette ;
- casque obligatoire jusqu'à 12 ans puis fortement recommandé au-delà ;
- gilet à haute visibilité par temps sombre ou de nuit.

Il est surtout très important d'être bien visible pour éviter tout accident. Une vérification régulière des freins et du gonflage des pneus doit être également faite. Nous effectuons des interventions de prévention routière tout au long de la scolarité de vos enfants mais vous êtes les premiers acteurs de leur sécurité. Nous comptons donc sur votre vigilance.



Clignotants

Les clignotants ont pour rôle d'avertir les autres usagers. Alors, mettez-les et adoptez une conduite en toute sécurité!

Leur utilisation fait partie des apprentissages indispensables pour conduire en toute sécurité. Elle doit devenir automatique à chaque changement de direction, car ils permettent aux autres usagers de la route d'anticiper le déportement du véhicule, le ralentissement ou l'arrêt de la circulation.

En cas de défaut de clignotant, vous risquez une amende de **2^e classe** (article R. 412-10 du Code de la route) entraînant :

- le paiement d'une amende forfaitaire de 35 €, pouvant être minorée à 22 € et majorée à 75 € ;
- un retrait de 3 points sur le permis de conduire.

À vélo, vous êtes encore plus vulnérables, alors pensez à signaler tous changements de direction pour votre sécurité afin de ne pas surprendre les automobilistes.

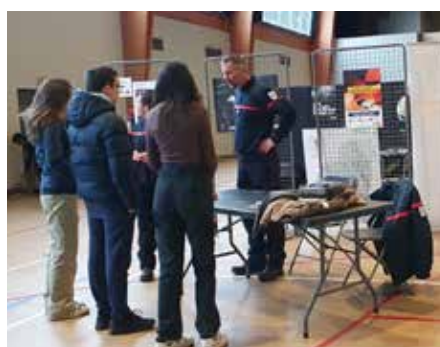


06 et 07 avril 2023



La police municipale mène un processus de sensibilisation et de prévention auprès des élèves de Bois-le-Roi de l'entrée en école élémentaire jusqu'au collège.

Afin de marquer l'aboutissement de ces échanges, les **6 et 7 avril**, salle Marcel Paul, 2 Journées Prévention Sécurité Jeunesse ont été organisées auprès de 140 élèves des classes de 3^e du collège Denecourt avec pour objectif de les sensibiliser aux risques et dangers dont ils peuvent être acteurs ou victimes.



Pour cela, nous avons proposé plusieurs ateliers sur diverses thématiques : sécurité routière (trottinettes électriques, véhicule tonneau, simulateur deux roues), premiers secours, alcool, stupéfiants, addictions, quizz prévention et harcèlement.

Ces journées ont été encadrées et organisées par notre police municipale, les ateliers ont été proposés par l'association de Prévention Routière, le service de la Sécurité Routière, nos pompiers, la Macif, la troupe de théâtre Bagan bagaN et

l'association Addictions France.

Cette année, nous avons proposé un café-débat sur les addictions et un théâtre-forum sur le thème *Être parent d'un ado* ouverts à tous à partir de 18h mais le public n'a pas répondu présent...

Pour toute démarche auprès de la police municipale pensez à **votre portail de démarches: Bienvenue (portailcitoyen.eu)**



Travaux avenue Foch

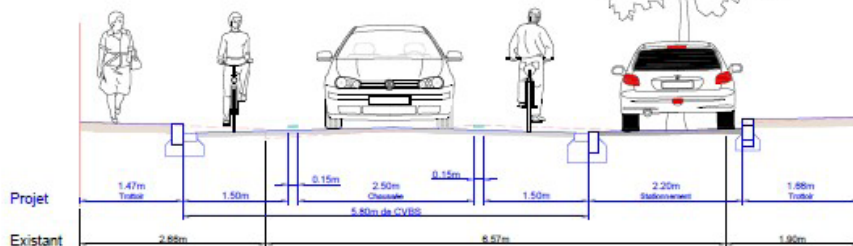
Les travaux de requalification de l'avenue Foch entre la rue de la Messe et l'avenue Paul Doumer débutent à la fin du mois de mai. Ces travaux font suite à l'enfouissement des réseaux réalisés par le SDESM et s'inscrivent à plein dans notre démarche d'apaisement des circulations et de partage de la voirie entre les différents modes de déplacement.

À ce titre une chaussée à voie centrale banalisée (chaucidou) sera mise en œuvre, dispositif qui donne la priorité aux cycles sur les autres véhicules : les 2 voies latérales leur sont en effet dévolues et la voie centrale est destinée aux voitures et autres bus ou camions. En cas de croisement, les véhicules se rabattent sur les voies vélos en prenant soin de laisser la priorité aux cycles. Pour rappel, la distance

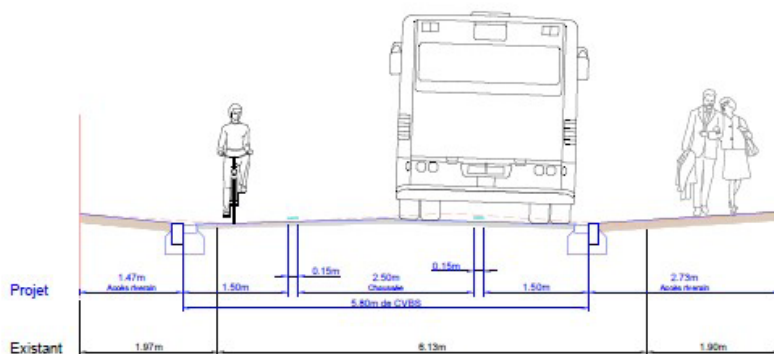


Profils de chaussée

Coupe A-A'
Echelle : 1/50ème



Coupe B-B'
Echelle : 1/50ème



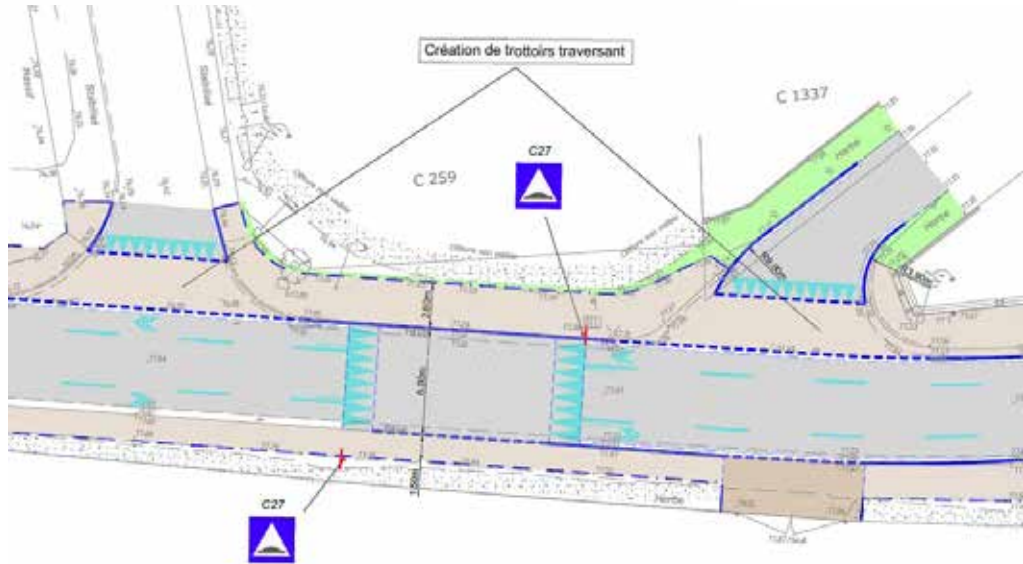
minimum pour dépasser un usager à vélo est d'1 m en ville et d'1m50 hors agglomération. De fait, cet aménagement ne fait que matérialiser cette règle en délimitant les espaces de vie des usagers les plus vulnérables.

D'autres mesures en faveur de la sécurité de tous les usagers ont été prises : plateaux surélevés à enrobé scintillant à chaque croisement, trottoirs accessibles pour les personnes à mobilité réduite, trottoirs traversants... L'offre de stationnement sera conservée mais celui-ci s'effectuera en encoche, sans laisser de véhicule sur la chaussée. En outre, l'implantation d'arbres sur le trottoir sud permet de revégétaliser cet axe et, afin de réduire l'effet d'îlot de chaleur provoqué par les enrobés foncés, les trottoirs seront réalisés en béton désactivé dont la couleur claire réfléchit les rayons du soleil.

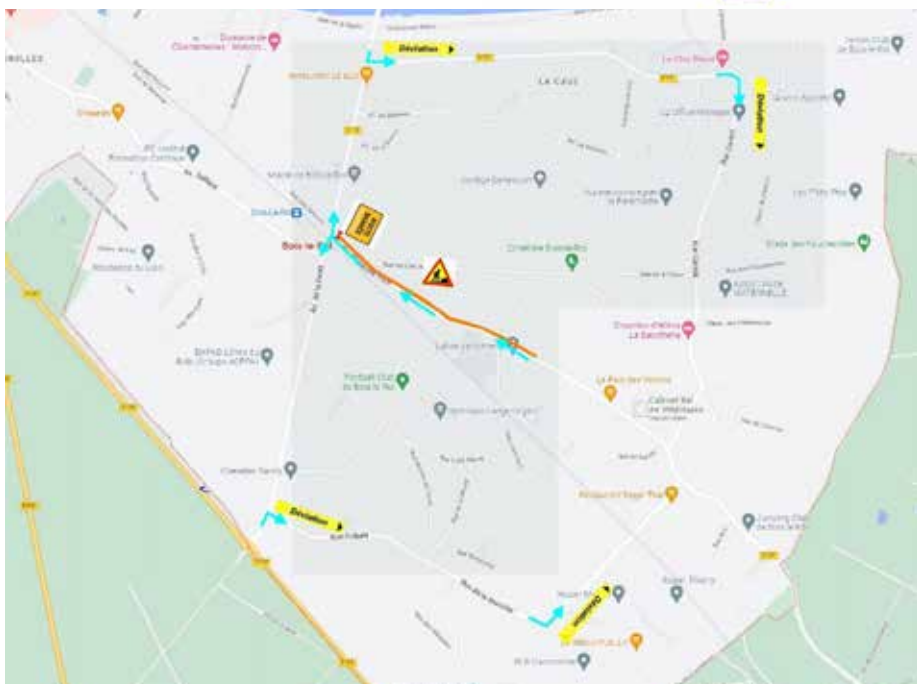




Stationnements en évitement, plantation d'arbres et de végétation, chaussée à voie centrale



Les travaux s'étaleront sur une durée de 6 mois à compter du 29 mai et un seul sens de circulation sera conservé à savoir le sens est-ouest, pour favoriser le trafic en direction de la gare, qui est aussi le trajet emprunté par la navette de la ligne 40. La chaussée pourra être ponctuellement fermée lors de la réalisation finale des enrobés assurée par les services du Département. Des déviations seront mises en place telles que montrées sur le schéma ci-dessous.



Carrefour Foch, Périn, Clos de la Cure avec trottoirs traversants et plateaux surélevés scintillants banalisés

Par ailleurs, le carrefour Doumer, Foch, Sesçois sera repris afin d'en améliorer la lisibilité et la sécurité. Il sera ponctuellement fermé, de manière à réduire au maximum l'impact sur la circulation de ces travaux.



Schéma de déviation principale avec sens unique est-ouest



AGIR ENSEMBLE
CONTRE L'INCESTE

EXPLIQUER LE RISQUE AUX ENFANTS
ÊTRE VIGILANT AU QUOTIDIEN
COMMENT SIGNALER SI BESOIN

Devenons tous des adultes protecteurs
À travers une webconférence gratuite animée
par une psychologue, un médecin généraliste et
un avocat pour protéger au mieux les enfants

JEUDI 15 JUIN 2023 | 20h00 - 22h00
TÉLÉCHARGER MICROSOFT TEAMS
ID DE RÉUNION: 363 490 704 408
CODE: QDJH75



Web conférence Agir ensemble contre l'inceste

Jeudi 15 juin
de 20 h à 22 h

Lorsqu'il s'agit de protéger les enfants, nous nous devons de communiquer efficacement sur tous les sujets, aussi difficiles soient-ils. Je m'appelle Laura Molnàr et je suis psychologue ; depuis plus de 10 ans, j'ai malheureusement rencontré trop de patients brisés par ce fléau qu'est l'inceste. Le mot est dit. Il fait peur et vous avez raison d'avoir peur. Mais la peur n'évite pas le danger. En revanche, la prévention, la vigilance et l'action sont des armes puissantes contre ce crime. J'aurais l'honneur d'animer une webconférence

autour de ce thème pour que l'on devienne tous ensemble des adultes protecteurs. J'aurais le plaisir d'être assistée du Dr Sara Moch, médecin généraliste ainsi que de Maître Aurélien Bonanni, avocat. Durant cette soirée, nous vous donnerons des outils concrets pour expliquer les risques aux enfants sans les effrayer et des points de vigilance à avoir dans votre quotidien. Nous tâcherons d'expliquer quand signaler un incident, à qui et comment. Enfin, nous aborderons les conséquences pour la victime, la famille et l'agresseur d'un point de vue psychologique et judiciaire. Cette conférence ne s'adresse pas uniquement aux professionnels de santé, de la petite enfance ou aux parents. Elle s'adresse à toute personne majeure capable d'apporter de l'aide à un enfant. À l'instar du brevet de secourisme, ces connaissances paraissent indispensables pour aider les plus petits à grandir sereinement dans un monde que l'on peut rendre plus sûr ensemble.

Impôts, déclaration de vos biens immobiliers

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer sur internet la situation de vos biens immobiliers. Pour ce faire il faut vous connecter sur le site <https://impots.gouv.fr> dans votre espace particulier puis Gérer mes biens immobiliers pour déclarer vos biens. L'objectif de la Direction générale des finances publiques est de recenser les foyers assujettis à la taxe d'habitation car si cette dernière ne s'applique plus pour les résidences principales, elle reste applicable aux autres locaux, notamment aux résidences secondaires. Il en va de même de la taxation des locaux vacants. Nous attirons votre attention sur le fait que vous pouvez vous voir infliger par le fisc une amende de 150 € par local en cas d'erreur, d'omission ou d'insuffisance déclarative. Si vous avez besoin d'aide pour faire cette démarche en ligne, le **CCAS de Bois-le-Roi est à votre écoute au 01 60 59 18 19**. Si vous n'avez pas Internet, vous pouvez également vous rendre directement à votre centre des impôts ou appeler le 0 809 401 401.

Tu as 16 ans ? Tu dois faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Si tu ne le fais pas, tu ne pourras pas t'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le recensement peut se faire en mairie ou sur internet. **Plus de renseignements sur service-public.fr/particuliers/vosdroits/**



Bientôt 16 ans ? pensez au

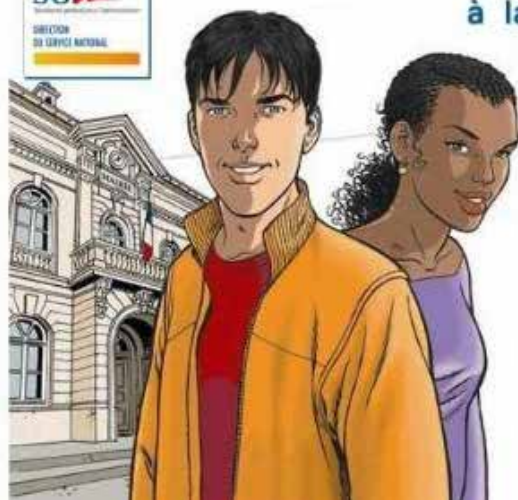
RECENSEMENT

à la mairie du domicile



OBJECTIF
CITOYEN

www.defense.gouv.fr/jdc



Le recensement est obligatoire,

Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Installations



Aurélia Raposo, éducatrice canine diplômée d'état depuis 2017 prône une approche bienveillante vis à vis du chien et de son maître.

Membre du réseau CAPT (chien d'aide psychologique pour tous).

Membre de l'association LeChienMonAmi (collectif pluriprofessionnel dédié au bien-être du chien).

Mon but est de guider/aider les maîtres à décoder le langage canin et favoriser l'insertion du chien dans la famille et la société. Je propose des séances d'éducation, de rééducation comportementale ainsi que des balades collectives et du mantrailing.

educateur-canin-77.com

ou 06 12 22 69 66



Wendy Nouse est une artiste contemporaine néerlandaise basée à Bois-le-Roi, qui crée principalement des œuvres d'art social. Son travail vous invite à participer activement et à faire partie de son univers.

Dans la conception graphique et les illustrations, elle cherche l'équilibre entre la communication visuelle et l'esthétique pour créer un message clair. Cette jeune artiste professionnelle est actuellement représentée par des galeries d'art, des agences de design graphique et est active dans les différentes plateformes de l'éducation artistique. N'hésitez pas à la contacter au sujet de l'un de ces services et elle vous invitera à élargir votre univers.

<https://wendynouse.com>

ou studio@wendynouse.com

ou 07 88 99 67 19



Art'encadre

Après une école de restauratrice de tableaux, Anais Bouveau sort diplômée en 2012 d'un Master de Conservation du Patrimoine, puis pendant 4 ans, fait un apprentissage pour devenir encadreur dans une entreprise à Paris. En 2016, Anais devient son propre patron, puis en 2018 elle rachète une entreprise d'encadrement implantée sur Ponthierry depuis près de 20 ans. En juin 2022, Élixa, sa belle-sœur, la rejoint pour une collaboration familiale.

Depuis le 4 avril, ouverture du local au 97 avenue du Maréchal Foch du mardi au vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h et samedi 10 h à 13 h et 14 h à 17 h.

www.artencadre.com

atelier.artencadre@gmail.com

01 64 38 18 35

Pas à pas, votre enfant mange comme un grand : **la néophobie alimentaire**

Vers 2 ans, parfois même un peu avant, beaucoup d'enfants refusent les aliments nouveaux, voire rejettent des aliments qu'ils appréciaient auparavant, en particulier les légumes. C'est ce qu'on nomme la néophobie alimentaire.

C'est quoi la néophobie alimentaire ?

La néophobie alimentaire est la **Crainte ou le refus d'aliments nouveaux**. Très fréquente chez l'enfant, elle s'observe également chez les omnivores comme le rat, le singe... Cette peur éprouvée face à des aliments inconnus est un **mécanisme adaptatif**, une protection vis-à-vis d'une éventuelle toxicité. Le rejet ne se produit pas lors de la dégustation de l'aliment mais par la vue, l'odeur, le toucher. La néophobie se manifeste aussi par une certaine sélectivité : c'est le refus d'aliments acceptés antérieurement avec restriction du registre alimentaire (principalement légumes,

fruits, poissons) alors que les aliments à forte densité calorique, certaines viandes et les aliments sucrés restent appréciés.

La néophobie débute vers 18 mois et se **manifeste principalement entre 2 et 6 ans**. Puis la néophobie et la sélectivité s'atténuent progressivement.

Ce comportement ne constitue pas un trouble du développement, mais correspond à une **phase normale de ce développement**. Vers 2 ans, l'enfant commence à affirmer son autonomie, à dire non à tout, l'alimentation serait donc un domaine supplémentaire dans lequel il peut s'affirmer.



Patience !

Cette opposition est normale, le mieux est de s'armer de patience. Inutile de forcer son enfant à manger un aliment dont il n'a pas envie, car cela peut aggraver la situation et le repas ne doit pas être un combat, mais un **moment de plaisir**.

Poser un cadre

Il est important que ce soient les adultes qui décident de la composition du repas, et non pas l'enfant. S'il refuse de goûter un plat, évitez de compenser en donnant un autre plat ou plus de dessert.

Préférences alimentaires

L'enfant construit ses préférences alimentaires tout au long de sa jeune vie. Si vous voyez qu'il préfère certains légumes plus que d'autres, vous pouvez le prévoir un peu plus souvent au menu de la semaine. Vous pouvez lui demander ce

Importance de l'interaction parents/ enfants au moment du repas

L'enfant a besoin de toute l'attention du parent au moment du repas, mais doit également se concentrer sur son appétit.

- On éteint la télé
- On laisse loin son téléphone.

Découvrez ensemble les fruits et légumes

- Faire les courses avec son enfant peut être l'occasion de lui faire découvrir les différentes formes et couleurs des fruits et légumes. On nomme les produits, on touche, on sent.
- Dans son jardin ou sur son balcon, on fait pousser du basilic, des tomates, cela permet à l'enfant de se familiariser avec des odeurs et des formes.



qui ne lui plait pas dans le plat, peut-être est-ce juste le bout de persil que vous avez mis pour mettre de la couleur ou bien les légumes mélangés qu'il rejette alors que, séparément, il les consomme.

plusieurs fois le même plat pour que l'enfant veuille bien le goûter, **toujours et encore de la patience !**

Pas de « chantage affectif »

Les pressions de type « encore une petite cuillère pour me faire plaisir », ou bien « finis ton assiette, sinon pas de dessert ! » se révèlent contre-productives. Un enfant ne doit pas manger pour faire plaisir à ses parents ou pour avoir une récompense mais **parce qu'il a faim**.

Varié les recettes

Un légume peut être préparé de plusieurs façons : cru, cuit, en salade, en purée, en soupe, en poêlée. Parfois, cuisinez plus simplement ou bien ajoutez des épices ou des herbes.

Variation de l'appétit

L'appétit d'un enfant peut souvent varier. Entre 2 pics de croissance, les enfants peuvent se montrer moins affamés. Un rhume peut perturber la déglutition et donc modifier l'envie de manger, tout comme un ventre barbouillé. Il faut donc accepter que parfois son enfant va naturellement moins manger que d'habitude, cela ne perturbera pas sa croissance. **Faites confiance à son appétit**.

S'amuser !

L'objectif final de **manger équilibré et varié doit être un plaisir** et non une corvée ou une obligation. En faisant participer son enfant à la préparation des plats, il y a de fortes chances qu'il consomme ce qu'il a aidé à préparer. Être un peu créatif dans son assiette permet parfois de consommer son plat : laissez-le jouer ou créer un bonhomme avec ses brocolis !

Montrer le bon exemple

Manger est un plaisir contagieux. Les enfants reproduisent les comportements qu'ils observent. En consommant un plat, on montre et on dit à notre enfant qu'on aime ça. Cependant, il faut parfois présenter

La néophobie alimentaire est une **situation fréquente, souvent angoissante** pour les parents. Il s'agit d'une étape normale du développement de l'enfant. La prise en charge de cette néophobie nécessite bienveillance et patience. Il faut néanmoins ne pas hésiter à en parler au pédiatre ou au diététicien afin d'être conseillé ou accompagné dans cette étape de vie de l'enfant.

Magali Mazmanian, diététicienne

Tableau des fruits et légumes de saison

JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<ul style="list-style-type: none"> • Artichaut • Asperge • Aubergine • Blette • Champignon de Paris • Concombre • Courgette • Fenouil • Fèves • Haricot vert • Laitue • Petits pois • Poivron • Radis • Tomate 	<ul style="list-style-type: none"> • Abricot • Cassis • Blette • Cerise • Champignon de Paris • Concombre • Courgette • Fenouil • Haricot vert • Laitue • Petits pois • Poivron • Tomato 	<ul style="list-style-type: none"> • Artichaut • Aubergine • Blette • Champignon de Paris • Concombre • Courgette • Fenouil • Haricot vert • Laitue • Mais • Poivron • Tomato • Abricot • Cassis • Figue • Framboise • Groseille • Melon • Mirabelle • Mûre • Myrtille • Nectarine • Pastèque • Pêche • Poire • Pomme • Prune • Quetsche 	<ul style="list-style-type: none"> • Poivron • Potiron • Tomate • Brocoli • Carotte • Melon • Mirabelle • Mûre • Myrtille • Noisette • Noix • Pêche • Poire • Pomme • Prune • Quetsche • Raisin • Reine-Claude



Sylvie Vandenbossche

Coach sportive brevetée d'État

www.coachboisleroi.comwww.forme-nature.com

Les étirements

Ceux-ci sont parfois négligés, voire oubliés, mais ils offrent de nombreux bénéfices pour le corps, la santé et l'esprit.

Ils permettent de :

- s'assouplir donc augmenter la mobilité des articulations, très utile pour la vie quotidienne professionnelle et les activités physiques ;
- améliorer la proprioception qui permet l'ajustement permanent de la coordination des mouvements, de l'équilibration du corps face à la gravité, l'ajustement spatio-temporel, la direction des mouvements et la coordination de multiples articulations et muscles très importants pour mieux vieillir, optimiser les gestes sportifs ou tout simplement de la vie quotidienne ;
- réguler les tensions aussi bien psychologiques que corporelles à la fin d'une séance de stretching, une sensation de bien-être, de lâcher prise et de détente ;
- améliorer la circulation sanguine et les échanges gazeux ;
- favoriser la récupération, lorsqu'on effectue des exercices les muscles se contractent et se raccourcissent, les étirer permet de les ramener à leur longueur initiale ;

- augmenter la performance, grâce à une meilleure mobilité on améliore l'amplitude des mouvements ;
- diminuer les risques de blessures, les étirements agissent sur la prévention des lésions musculaires et tendineuses ;
- développer la concentration ;
- de mieux vieillir en synergie avec du renforcement musculaire et de garder une amplitude articulaire bien utile dans les gestes du quotidien, mettre ses chaussures, se déplacer... bref, garder son autonomie.

Il existe plusieurs catégories d'étirements :

- les étirements dynamiques, actifs ;
- les étirements statiques.

Quand s'étirer ?

- Avant l'effort, uniquement des étirements dynamiques en fonction de l'activité physique.
- Après l'effort, uniquement pour des séances peu intenses et statiques, 20'' maxi, ils n'ont

aucune incidence sur la prévention des courbatures et pourraient même avoir des effets néfastes sur des séances intenses ou très longues (ex. marathon).

- Entre les séances : ce sont les séances les plus efficaces, les plus pertinentes où obtenir tous les bénéfices cités ci-dessus.

Comment s'étirer ?

- Après un mini échauffement, s'installer dans un endroit calme.
- Équilibrer les exercices de façon harmonieuse, équilibrer les muscles agonistes et antagonistes, ex. quadriceps et ischios jambiers, ne pas hésiter à demander conseil à un professionnel de santé ou éducateur sportif diplômé.
- Expirer en étirant en douceur, sans douleur, une fois un léger étirement ressenti, rester sur la pause en respirant doucement avec le ventre puis aller un peu plus loin, vous pouvez rester sur la posture de 30'' à 1 min, soyez à l'écoute de votre corps sans forcer.

Attention ! Ne pas faire d'étirement en cas de blessure, demander conseil à un professionnel de santé.

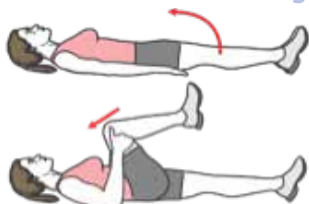
Quelques étirements à faire au quotidien

Respiration



Allongé sur le dos, genoux pliés, placez un petit oreiller sous votre tête pour plus de confort. Placez une main sur votre poitrine et l'autre sur le côté de votre cage thoracique. Respirez doucement, superficiellement et lentement par le nez. Fermez les yeux et détendez-vous dans cette position pendant 3 min.

Étirement couché en tirant le genou



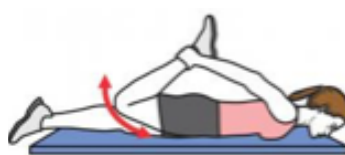
Couché sur le dos, ramenez une jambe fléchie puis mains sous la cuisse tirez vers vous et vers le bas en expirant en douceur.

Étirement ischio-jambier avec élastique



Tenez les extrémités d'un élastique ou d'une sangle autour du pied. L'objectif est de fléchir la hanche en approchant le genou vers la poitrine et de déplier le plus possible le genou (extension). Maintenez quelques secondes. Faites plusieurs paliers.

Étirement quadriceps



Couché sur le ventre, prenez la cheville et tirez de manière à lever le genou du sol. Garder les abdos contractés, le dos droit et les hanches bien plaquées dans le sol.

Chat



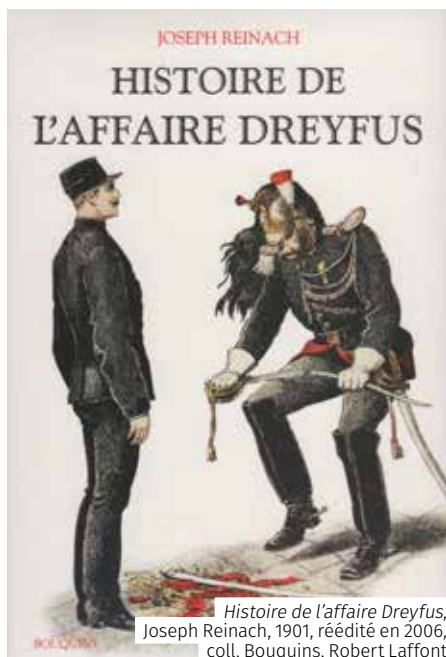
À 4 pattes, tirez le ventre vers le haut tout en courbant le dos vertèbres par vertèbres du bas vers le haut en expirant puis revenir dos plat.

Pose enfant



Assis sur vos jambes, les genoux sous le corps et les pieds droits, placez les bras détendus de chaque côté du corps, paumes de mains vers le sol. Détendre le bas et le haut du dos. Placez le front sur un coussin si possible. Relaxe vous !

Un roman de Louis Létang raconte, avant qu'elle ne se produise, l'affaire Dreyfus !!!



Histoire de l'affaire Dreyfus, Joseph Reinach, 1901, réédité en 2006, coll. Bouquins, Robert Laffont

Maire de notre commune de 1892 à 1908, Louis Létang a aussi écrit des romans populaires. Et dans l'un de ses romans, il devance de façon surprenante la réalité, en écrivant une histoire présentant des similitudes troublantes avec l'Affaire Dreyfus qui va se déclarer quelques mois plus tard, et secouer la III^e République.

Après la défaite de la France face à la Prusse en 1870, un climat général de suspicion règne. Alfred Dreyfus, capitaine du génie attaché au Ministère de la Guerre, est soupçonné, vers la fin de l'année 1894, d'avoir communiqué des informations militaires secrètes à l'ambassade d'Allemagne, au moyen d'une lettre contenant un « bordereau ». Cela entraîne sa condamnation à la dégradation militaire et à la déportation à vie, le



Supplément du *Petit Journal* illustrant le feuilleton *Les Deux Frères* de Louis Létang, le 30 avril 1894 (Gallica, BnF)

22 décembre 1894. Le procès est entaché d'irrégularités : de fausses preuves par imitation d'écriture sont accumulées contre lui. Le véritable coupable, celui qui a divulgué des informations secrètes à l'Allemagne, est un autre officier du nom d'Esterhazy. Il faudra plusieurs années pour que Dreyfus soit reconnu innocent : en 1906 !

Or, quelques mois auparavant, entre le 29 avril et le 30 juin 1894, le quotidien parisien *Le Petit Journal*, publie un roman-feuilleton de L. Létang, *Les Deux Frères*¹. Sur fond d'histoire familiale, un officier, A. de Prabert, fils de l'un des deux frères, veut se débarrasser du fiancé de sa cousine, pour épouser celle-ci et hériter de sa fortune.

Le fiancé, P. Dormelles, est un capitaine du génie attaché au Ministère de la Guerre, de famille modeste (L. Létang fait habiter ses parents à Bois-le-Roi !). A. de Prabert utilise d'abord des moyens violents pour l'éliminer, mais sans succès. C'est alors que lui vient l'idée d'une enveloppe falsifiée et d'un vol de documents (22 juin 1894) : « *L'écriture est imitée à la perfection, c'est bien le même aspect, la même allure dans ses plus petits mouvements ! Dormelles lui-même n'oserait en dénier la paternité !* ».

Une autre lettre, anonyme (28 juin 1894), est envoyée au chef de Dormelles : « *Mon Colonel, votre vigilance patriotique est mise en défaut par un traître. Cherchez la liasse B-135 qui concerne les études de l'ingénieur Friel, vous ne la trouverez pas au Ministère, vous la trouverez peut-être au domicile de l'officier qui a trahi* ».

Au moyen de péripéties rocambolesques, un bordereau volé a été déposé dans l'appartement du malheureux capitaine, à l'intérieur de l'enveloppe falsifiée : « *Une large enveloppe [dont l'écriture était manifestement celle de P. Dormelles] s'étalait en bonne place, destinée à Monsieur Franz Merz, ambassade d'Allemagne ; et le contenu était bien le bordereau B-135 !* »

Arrêté, Dormelles est emmené à la prison du Cherche-Midi en attendant le Conseil de Guerre. Le soir même, un journal à la solde de A. de Prabert, publie un article relatant l'infâme trahison d'un officier français.

Dans les faits réels, le commandant Henry, qui a produit une fausse lettre visant à confirmer la condamnation du

capitaine Dreyfus, est un grand lecteur du *Petit Journal*, dont il aime les romans-feuilletons. S'en est-il inspiré ? Ainsi que certains protagonistes de l'Affaire ? Autres éléments troublants, Dreyfus est conduit à la prison du Cherche-Midi en attendant le Conseil de Guerre et une aide est apportée au conspirateur par une presse à scandale...

De nombreux historiens² ont remarqué les coïncidences singulières entre le feuilleton de L. Létang et les événements qui vont suivre... Le premier à le rapporter étant Joseph Reinach, dès 1901, dans sa monumentale *Histoire de l'Affaire Dreyfus*. Les constructions imaginaires peuvent-elles parfois influencer, ou mieux, anticiper la réalité à venir, comme si elles possédaient une fonction annonciatrice ?

Pierrette Marne, Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine

(1) *Le Petit Journal*, avril-juin 1894, Gallica, BnF

(2) Joseph Reinach, *Histoire de l'Affaire Dreyfus*, 1901, rééd. Robert Laffont, 2006 ; René Escaich, *Les Cahiers de l'Histoire n° 100*, nov.-déc. 1973, « l'Affaire Dreyfus » ; Alain Pagès, *L'Affaire Dreyfus, vérités et légendes*, éd. Perrin, 2019



Portrait de Louis Létang par Joseph Bail, 1880 (Mairie de Bois-le-Roi)

Le choix

de nos bibliothécaires,
Amandine et Carole,
et du Cercle de lecture

TTMC (TU TE METS COMBIEN ?)

— Jeu de société

Un jeu de quizz pas comme les autres ! Une boîte originale qui contient le plateau mais aussi les cartes de questions. Et surtout pas de pion ! À vous de trouver un petit objet pour en faire votre propre pion. Le but du jeu est d'être le premier à parcourir le plateau en répondant aux questions posées. L'originalité réside sur le principe d'autoévaluation de ses connaissances de 1 à 10 sur une multitude de sujets. Des choses simples ! À chaque note correspond une question plus ou moins complexe : plus la note choisie est élevée, plus la question est pointue. En cas de bonne réponse, l'équipe avancera du nombre de cases correspondant à sa note auto-évaluée. C'est un jeu drôle, accessible à tous (à partir de 14 ans tout de même) et il y a de quoi faire : 540 cartes et 4 019 questions, avec la présence de cartes originales pour pimenter la partie.

Alors, tu te mets combien en Aladdin ? En cure-dents ? En poussière ?



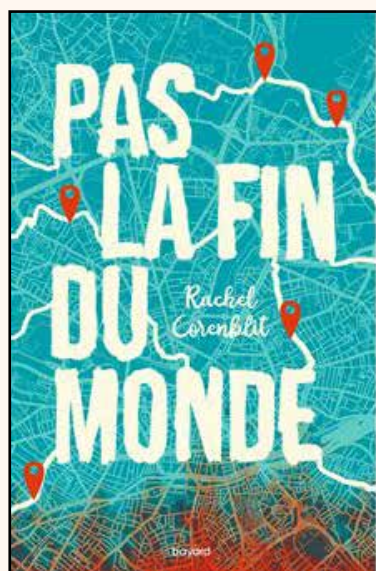
OTAKU MANGA

— Jeunesse

Otaku Manga est le premier magazine sur les mangas à destination des ados.

Des chroniques manga, des tutoriels, un dossier thématique... Otaku Manga présente une sélection des meilleurs mangas du moment, mais pas que ! Il suit également l'actu des animés, des webtoons et parle des jeux vidéo en relation avec les mangas. Sans oublier une rubrique rétro pour constituer une mangathèque idéale ! Il propose aussi un espace tutoriels (dessins, calligraphie, recettes de cuisine...). C'est toute la culture asiatique qui est à portée de main des adolescents (entre 10 et 17 ans) dans un magazine à la fois ludique et éducatif.

À découvrir dès maintenant à la bibliothèque !

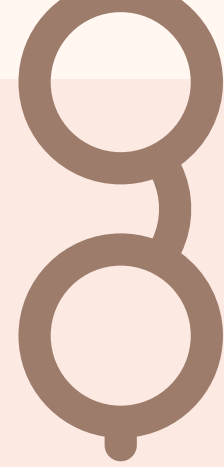


PAS LA FIN DU MONDE

Rachel Corenblit

— Jeunesse

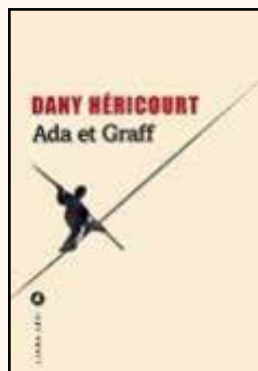
Toulouse, 21 septembre 2001. Léon et Frida, deux frère et sœur, qui se sont éloignés depuis le divorce de leurs parents, s'appêtent à vivre une journée comme les autres. Léon se rend comme tous les jours à son job étudiant. Quant à Frida, elle est à l'école où elle est institutrice. Soudain, une explosion... La terre tremble... les fenêtres explosent partout dans la ville rose. Le temps semble s'arrêter, se figer. Cette journée, qui s'annonçait ordinaire, va bouleverser la vie de Léon et Frida et peut-être même les rapprocher... Dès le début du roman, l'auteure nous entraîne dans cette ambiance particulière du 21 septembre 2001. Dans ce roman chorale, on suit tour à tour Léon, Frida et les autres membres de cette famille explosée mais aussi, presque heure par heure, le déroulement de la catastrophe AZF qui reste aujourd'hui dans la mémoire de tous les Toulousains. Une lecture prenante et passionnante. À recommander à tous les ados et leurs parents, mais aussi à ceux qui ont connu cette terrible catastrophe industrielle ou qui aimeraient en savoir un peu plus. À partir de 14 ans.



ADA ET GRAFF

Dany Héricourt

— Adultes



C'est une histoire d'amour et de désir entre deux personnages attachants de plus de 70 ans. C'est une rencontre improbable entre une anglaise installée dans le Massif central et un vieux funambule originaire d'un pays de l'Est qu'un accident lors d'un numéro oblige à rester dans une caravane campée dans la propriété d'Ada. C'est aussi l'histoire d'une jeune fille embrigadée dans une secte qui mettra du temps à retrouver sa liberté de penser et de partir. Des déracinés, des éprouvés par les accidents de la vie mais c'est cette force de vie qui fait éclore et grandir l'amour au crépuscule de la vie. Un roman émouvant que j'invite à lire.

♥ **Hélène**

LA PETITE MENTEUSE

Pascale Robert-Diard

— Adultes

Lecture haletante. Thriller psychologique. L'auteur met en lumière la facilité avec laquelle les adultes du roman acceptent la version de Lisa, une jeune fille de 15 ans, en voulant bien faire, en voulant la protéger, avec de bonnes intentions, sans trop se poser de questions. À l'âge de quinze ans, Lisa accuse un ouvrier de l'avoir violée. La justice le condamne à une lourde peine de prison. Lisa s'est enlisée dans le mensonge, un poids sur sa conscience de plus en plus difficile à supporter. Quand et pourquoi a-t-elle menti ? Elle est désormais majeure. Sa culpabilité la ronge. Pourquoi veut-elle être défendue par une avocate, Alice Keridreux, une femme ? L'avocate expérimentée va mener l'enquête et démêler cette affaire avec beaucoup de finesse. Elle nous ouvre les portes du monde de la Justice que nous ne connaissons pas tous. Roman riche par toutes les questions qu'il suscite en nous. Coup de cœur.

♥ **Ana et Janusz**



UNE TERRIBLE DÉLICATESSE

Jo Browning Wroe

— Adultes

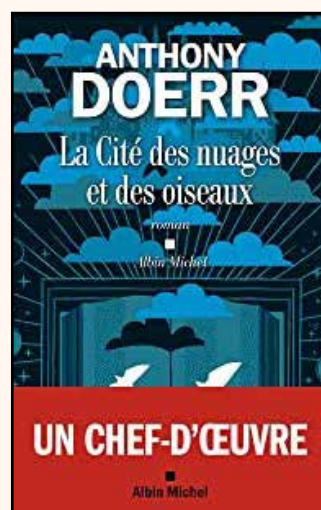
Doté d'une voix sublime un jeune garçon se voit contraint par sa mère à abandonner le chant pour rejoindre l'entreprise familiale de pompes funèbres... À la suite d'un grave glissement de terrain dans les mines du pays, il vient aider les embaumeurs... Ce roman ressemble à une autobiographie par sa documentation et son rendu. Ce roman nous parle d'amour, d'amitié, d'homosexualité...

Excellent !
♥ **Danièle**

LA CITÉ DES NUAGES ET DES OISEAUX

Anthony Doerr

— Adultes



Un livre inclassable ! À la fois historique, contemporain et d'anticipation. Un conte moderne qui nous vient de l'antiquité. Le fil de l'histoire, un conte qui nous vient du fond des âges et qui va survivre grâce à l'amour que certains portent aux mots. Ils créent un pont entre hier, aujourd'hui et demain et de cette façon font un pied de nez à la mort en transportant des histoires à travers les siècles. Les personnages de ce livre sont marquants et même si le

début de l'ouvrage demande une certaine gymnastique de l'esprit car passer de l'un à l'autre et changer constamment de lieu et d'époque ne se fait pas sans mal, accrochez-vous ! C'est selon moi un livre à tiroirs, on en ouvre un qui en cache un autre... C'est une pépite qui nous rappelle également le rôle fondamental des bibliothèques (une petite minute d'autosatisfaction !). Surtout, c'est un passeur d'espoir ! Gros coup de cœur.

♥ **Carole**

Les textes sont retranscrits dans leur intégralité à la virgule près et sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs



Vers une VI^e République ?

La constitution de 1958 réformée en 1962 tient à la fois de la monarchie et de la république : un monarque élu par le peuple au suffrage universel direct, des élections intermédiaires et/ou des référendums pouvant conduire à la démission du président et à un retour aux urnes.

Or depuis le départ du G^{nl} de Gaulle le modèle originel a vrillé : cohabitation, suppression du septennat au profit du quinquennat de fait reconductible, irresponsabilité politique du président lors de son deuxième mandat, prééminence des traités internationaux sur la constitution, mépris du résultat référendaire, usage du Congrès contre la volonté populaire, débauche de 49.3 pour gouverner sans le Parlement ; délégation stratégique donnée à une technocratie libérale bruxelloise plus sensible aux lobbies qu'aux aspirations populaires. Tout ceci s'opérant dans un contexte de liberté des marchés et des capitaux que l'oligarchie oppose à tout projet politique de souveraineté nationale. Comment s'étonner du discrédit de la politique dès lors que les élections ne servent qu'à maintenir un axe néolibéral, quelles que soient les alternances ?



Expropriation-déforestation-densification.

Bois-le-Roi est une commune où l'omniprésence de la nature embellit notre cadre de vie et rafraîchit nos étés.

Mais tout cela est menacé par l'ambition et l'appât du gain. On nous affirme que les 600 logements sociaux et les 3000 habitants en plus ne sont pas discutables et s'imposent sous la seule autorité du Maire.

Nous ne sommes pas d'accord. Un Maire est élu pour servir et défendre ses concitoyens dans le sens voulu par la majorité d'entre eux et aucun Bacot ne l'a élu pour faire cela.

Nous affirmons qu'il existe d'autres solutions pour empêcher le funeste destin de la densification par le béton. Il n'y a aucune fatalité à devoir céder aux profiteurs de l'urbanisation à outrance au détriment de nos zones boisées, de nos jardins et de leur faune.

Cette ville appartient et est défendue par celles et ceux qui y vivent.

Nous devons être solidaires des propriétaires des parcelles qui sont ou seront visées par la politique de densification du Maire. Ils doivent



Des projets au bénéfice des Bacot-te-s qui se concrétisent

Les projets de la commune avancent. Que ce soit l'extension de l'ALSH ou la médiathèque, **les chantiers débutent** et laissent augurer la fin d'une période de disette en matière d'équipements publics.

Nos opposants politiques, qui font feu de tout bois pour empêcher la construction de ces équipements publics collectifs et réclament la baisse des dépenses de fonctionnement doivent être sincères : **c'est surtout moins de services publics qu'ils veulent !** « Pas besoin d'une médiathèque, je peux aller sur Amazon. Pas besoin d'une crèche, j'ai une nounou qui vient chercher mes enfants. Pas besoin d'une Atsem dans chaque classe, les professeurs peuvent bien amener les enfants aux toilettes. »

La majorité municipale voit les choses de manière bien différente, elle veut répondre aux enjeux d'intérêt général en adaptant les services de la commune, en réalisant les équipements publics nécessaires et en veillant à ce que chaque euro investi **profite aux Bacot-te-s sans aucune discrimination y compris sociale.**

À cet égard la séquence politique entamée avec le projet de réforme des retraites démontre l'inadéquation de notre constitution avec les aspirations populaires. Outil monarchique sans contre-pouvoirs, elle permet de gouverner non seulement sans le peuple mais contre lui. Est-ce bien là la vocation de la Démocratie ?

À l'heure où l'on nous assène la normalisation européenne concernant l'âge de la retraite, il est intéressant de remarquer que notre constitution, si présidentielle, est une anomalie au sein du vieux continent !

La « mise en retraite » de notre V^e République dont l'âge dépasse 64 ans se pose toujours avec plus d'insistance.

Les élu-e-s écologistes et citoyen-ne-s, le 6/05/2023

Site : avecvousblr.canalblog.com / Facebook : Avec-Vous-A-Bois-Le-Roi

savoir qu'ils ont notre soutien pour éviter l'expropriation nécessaire à la réalisation de cette politique. Aujourd'hui ce sont eux, mais demain...? L'histoire se répète...

Par ailleurs, nous voulons vous informer de notre éviction en tant qu'élus des commissions d'appels d'offres, des réunions du BLR2030, du non-respect de convocation au Conseil Municipal et du refus de nous fournir les documents comptables légalement demandés.

Nous vous alertons sur la hausse des dépenses de fonctionnement de la commune dans de nombreux postes, dont 17 nouveaux recrutements en 2022 dont un poste de Direction pour le CCAS (Action Sociale) représentant presque la moitié de budget total du service alors que dans le même temps l'aide aux familles représente moins de 20% du budget du CCAS... Nous serons toujours là pour porter votre désaccord avec ce qui se trame.

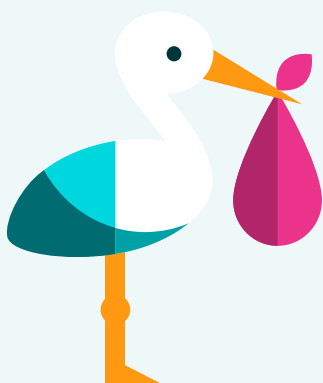
<https://www.facebook.com/ReussirEnsembleablR>
Réussir ensemble avec les Bacots

Le cadre naturel à Bois-le-Roi est un bien commun à préserver, nous en sommes absolument convaincus. Chaque projet fait l'objet de discussions soutenues ; réduire l'impact écologique de notre politique volontaire en termes d'équipements a un coût et **nous ne reculons pas devant cette dépense qui représente un véritable investissement pour les générations futures.**

Pour faire progresser la démocratie locale, nous n'avons pas eu peur d'investir et de consacrer du temps dans la **concertation Bois-le-Roi 2030***, un projet **inédit, innovant et sincère** qui vise à trouver des solutions pour la **transition écologique de notre commune.**

Nous avons été élus sur un programme volontaire et nous entendons tenir le cap fixé, en nous enrichissant à chaque étape de nos échanges avec les Bacot-te-s, en résistant farouchement au front du refus et de l'immobilisme de principe.

Unis pour BIR



Naissances

DÉCEMBRE 2022

MARGUET Sacha, Gabriel, Dominique le 09/12/2022

JANVIER 2023

DA SILVA Charlie le 07/01/2023

FÉVRIER 2023

CHAMPEAUX Antoine, Hubert, Dieudonné le 15/02/2023

MARS 2023

AVISSE DEBUYSSCHER Madeleine, France, Sylvie le 06/03/2023

MICHELI David, Bernard, Christian le 27/03/2023

AVRIL 2023

NICOLAS Alice, Claudine, Françoise le 22/04/2023

MAI 2023

BOSC Alyo, Lucas le 05/05/2023

CHAMBRE Louise, Margaux, Marie née le 05/05/2023

Mariages

FÉVRIER 2023

LIANG Yan et CID Antoine, Maximilien, Pierre le 16/02/2023

LIU Ai et FLAUX Pierrick, Renaud, Quentin le 18/02/2023

MAI 2023

ROUX Solène, Francine, Jane et FAYOLLE Marc,

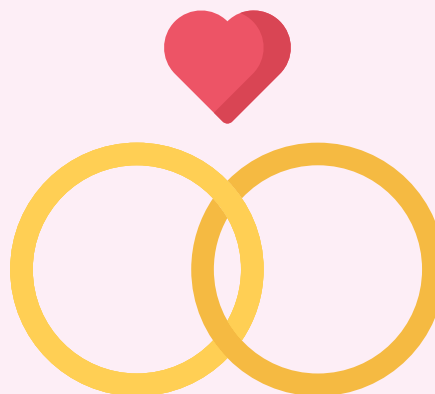
Benoît, Antoine le 06/05/2023

DHARMALINGAM Amutha et CHOSEROT Quentin,

Louis le 17/05/2023

MASSIP Sonia, Marie-Anne et de MIGUEL Yves-José

le 20/05/2023



Décès



DÉCEMBRE 2022

DESCHAMPS Alain, Julien, Denis
(94 ans), le 31/12/2022

JANVIER 2023

COSTEDOAT Marguerite, Louise, Marie,
Madeleine ép CLOCHE (93 ans), le
06/01/2023

GRANDAUD Michèle, Arlette (81 ans), le
08/01/2023

FÉVRIER 2023

MONTGERMONT Odette ép CRÉPIN
(101 ans), le 11/02/2023

MARS 2023

POUCHARD Marie, Berthe, Julienne ép
GRALAK (89 ans), le 30/03/2023

AVRIL 2023

BLITZ Gilbert, Jérôme, Ezer (93 ans), le
06/04/2023

DOLLFUS André, Jacques (89 ans), le
15/04/2023

Concert Symphonique des Chœurs et Orchestres des Grandes Écoles

Dimanche 18 juin 2023

15 h

Parc de la mairie

Direction : Nicolas Agullo

Chef de chœur : Jean-Sébastien Nicolas

70 instrumentistes, 80 choristes

Au programme

- 🎵 Saint-Saëns, Bizet, Thomas, Dukas : Chœurs d'opéra français
- 🎵 Mahler : Symphonie n° 2 "Résurrection", 1er mouvement

Formation symphonique du COGE

Saison 40 - 2022-2023



 Collège Henri-Matisse



Licence d'entrepreneur du spectacle n°2 -1098204